

1
SEPTIEME PERIODE.

EMPEREURS

DE LA MAISON

DE SOUABE.

Naissance & avènement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

CONRAD
III. Duc de Franconie, fils de Frédéric de Hohenstauffen, & d'Agnes, sœur de l'Empereur Henri V. né 1090. est élu Empereur à Coblenz en 1138. âgé de 48. ans.

1138.

LA couronne d'Allemagne eut deux compétiteurs après la mort de Lothaire II. l'un fut Henri le Superbe, Duc de Saxe, de Baviere & de Toscane, & gendre du dernier Empereur : entre ses mains étoient les ornemens impériaux, que les Empereurs avoient coutume de faire toujours porter à leur suite. L'autre fut Conrad de Hohenstauffen, Duc de Franconie, neveu de l'Empereur Henri V. qui avoit déjà disputé la couronne à Lothaire II. On avoit convoqué une assemblée générale des Etats à Mayence, pour y faire l'élection du nouvel Empereur ; mais on appréhenda bien-tôt que Henri le Superbe n'emportât la couronne dans une diète générale, par le grand nombre de vassaux & de nobles qui étoient à sa dévotion, & malgré les Seigneurs que l'orgueil & la puissance de Henri faisoit trembler pour leur liberté. Pour le prévenir, ceux de Franconie & de Souabe, & la plupart des Prélats s'assemblerent séparément à Coblenz, & élurent Conrad Duc de Franconie. C'est ici la première élection à laquelle, contre les anciens usages, le peuple n'ait pas concouru. Les Princes se hâterent ensuite de le couronner à Aix-la-Chapelle ; & comme l'Archevêque de Cologne qui devoit faire la cérémonie n'avoit pas encore reçu le *Pallium*, il fut sacré par le Légat du Pape Innocent II. qui avoit assisté à son élection. Les Saxons refusèrent d'abord de reconnoître Conrad ; mais ils se soumirent dans la diète de Bamberg. Cependant Henri le Superbe étant toujours en possession des ornemens & du trésor de l'Empire, on l'invita de se rendre à la diète assemblée à Ratibonne, & on lui fit les plus belles promesses pour l'engager à remettre les ornemens

FEMME.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Gertrude , fille de Be- renger, Com- te de Sultz- bach, mariée en 11 1166.	Judith , mariée à Louis II. Landgrave de Thuringe , en 1150. veuve en 1172. Henri élu Roi des Romains en 1147. meurt avant le pere , 1150. Frédéric de Ro- thembourg , Duc de Franconie & de Souabe en 1167. ma- rié à Richenza , fille de Henri le Lion , Duc de Saxe & de Baviere.	CONRAD III. meurt à Bamberg , le 15. Février 1152. âgé de 62. ans , dont il avoit regné 14. Il est en- terré à Bam- berg.	Pape. Innocent II. 1143. Celestin II. 1144. Luce II. 1145. Eugene III. 1153. Empereurs d'Orient. Jean Comnene. 1143. Emmanuel Comme- ne. 1180. Roi de France. Louis VII. le Jeune. 1180. Roi d'Espagne. Alphonse VIII. 1157. Roi d'Angleterre. Etienne. 1154. Rois d'Ecosse. David I. 1143. Malcolme IV. 1159. Rois de Danemarck. Eric III. 1138. Eric IV. 1147. Suénon & Canut. 1155. Rois de Suede. Ragnald. 1140. Suetcher. 1160. Rois de Pologne. Boleslas III. 1139. Ladislas II. 1146. Boleslas IV. 1173. Roi de Portugal. Alphonse I. procla- mé Roi de Portugal en 1139. meurt en 1185. Il étoit fils de Henri de Bourgo- gne , petit-fils de Robert de France , qu'Alphonse IV. fit Comte de Portugal.

EVENEMENS REMARQUABLES.

de l'Empire ; mais le Duc s'obstina à les retenir , & à refuser l'hommage qu'on lui demandoit. On saisit cette occasion pour abattre sa puissance ; il fut cité à la diète de Wurtzbourg ; n'y ayant point comparu , il fut mis au ban de l'Empire , & dépouillé de ses Duchés & de ses Fiefs par la sentence des Princes assemblés à Goslar. Le Duché de Saxe fut donné à Albert l'Ours, Marquis de Brandebourg, fils d'Otton de Ballenstaect, & d'Elise, seconde fille de Magnus, dernier Duc de Saxe, de la maison de Billung. Le Duché de Baviere échut à Leopold, Margrave d'Autriche, frere uterin de l'Empereur, & né du second mariage qu'Agnès, sœur de Henri V. avoit contracté avec S. Léopold Margrave d'Autriche.

1139. 1140. 1141.

Henri le Superbe ne put survivre à sa disgrâce ; il mourut de chagrin, lorsqu'il étoit sur le point de rentrer à main armée dans ses Duchés : & laissa pour héritier un seul fils, encore enfant, qu'il recommanda aux Etats de Saxe. C'en fut assez pour ces peuples toujours portés à la révolte. Ils se souleverent contre leur Duc Albert, le chassèrent du pays, & se soumirent au jeune Henri le Lion, fils de Henri le Superb. D'un autre côté, le Margrave d'Autriche eut beaucoup de peine à se mettre en possession de la Baviere, à cause de la brave résistance que lui fit Welf, oncle du jeune Henri, & frere du défunt. Il repoussa le nouveau Duc jusqu'en Autriche ; & enflé de ce succès, il alla attaquer le Duc de Souabe Frédéric, occupé au siège du Château de Winsberg, situé sur les frontieres de la Souabe, de la Franconie & de la Baviere ; mais il fut défait par les troupes impériales. Cette bataille de Winberg est très-remarquable dans l'histoire du moyen âge, à cause qu'elle a donné lieu aux noms fameux des Guelfs & des Gibelins. Le cri de guerre des Bavaois avoit été Welf, nom de leur Général ; & celui des Impériaux, Weiblingen, nom d'un petit village de Souabe, dans lequel Frédéric Duc de Souabe, leur Général, avoit été élevé. Peu à peu ces

ARCHI-
CHANCELIERS.VICE-
CHANCELIERS.

DUCS D'ALLEMAGNE.

Albert II. Ar-
chevêque de
Mayence en
1138. 1141.

Marcolphe,
Archevêque de
Mayence, 1142.

Henri, Ar-
chevêque de
Mayence, 1158.

Arnoul, de-
puis Archevê-
que de Cologne
1138. 1152.

Henri, depuis
Archevêque de
Mayence, 1141.

Albert.

Didier.

Wichbold, Ab-
bé de Stavélo.

SAXE.

Henri le Superbe Guelf, Duc
de Saxe & de Baviere, déposé en
1138. 1139.

Albert l'Ours de Ballenstaett,
& Aschersleben, Duc de Saxe en
1138. Il rend ce Duché en 1142.
& obtient le Margraviat Princié
de Brandebourg.

Henri le Lion, fils de Henri
le Superbe, restitué dans le Du-
ché de Saxe en 1142. déposé en
1180.

FRANCONIE.

L'Empereur Conrad lui-même.

SOUABE.

Frédéric de Hohenstauffen,
Duc de Souabe, frere de l'Em-
pereur Conrad III. meurt en
1147.

Frédéric Barberouffe, fils du
précédent, Duc de Souabe jus-
qu'en 1152. qu'il succéda à l'Em-
pereur Conrad III.

BAVIERE.

Henri le Superbe Guelf, Duc
de Baviere & de Saxe, déposé en
1138. 1139.

Léopold Margrave d'Autriche,
frere utérin de l'Empereur Con-
rad III. Duc de Baviere en 1138.
1141.

Henri Jochsammergott, Duc
de Baviere & Margrave d'Au-
triche, frere du précédent, lui
succéda en 1141. résigne le Du-

EVENEMENS REMARQUABLES.

noms servirent à désigner les deux partis : enfin ils devinrent tellement à la mode, que les Impériaux furent toujours appelés Weiblingiens, & qu'on nomma Welfs tous ceux qui étoient contraires aux Empereurs. Les Italiens peu faits à la prononciation originale de ces deux mots, les ajusterent à leur langue, & en composèrent leurs Guelfs & leurs Gibe-lins.

Roger, Roi de Sicile, fait prisonnier le Pape Innocent II. & le force à lui confirmer la dignité royale, & les Bulles de la monarchie de Sicile.

1142. 1143.

Diète de Francfort, où fut décidé le procès qui concernoit la succession de Henri le Superbe. Henri le Lion son fils fut rétabli dans son Duché de Saxe; mais celui de Baviere resta à Henri Margrave d'Autriche, qui venoit de succéder à son frere Léopold. Cet accommodement déplut beaucoup au Duc Welf, qui prétendoit qu'au défaut de Henri le Lion, la Baviere devoit lui appartenir. Son obstination fut la source d'une guerre de dix ans que Welf soutint contre Henri & contre l'Empereur lui-même, à l'aide des subsides que Roger, Roi de Sicile, lui envoyoit, pour entretenir la guerre en Allemagne, & par cette diversion empêcher l'Empereur de songer aux affaires de la Pouille.

Albert l'Ours, qui perdoit le Duché de Saxe par le traité de Francfort, en fut dédommagé par la cession entière de tout le Margraviat de Brandebourg. Cette province fut soustraite en même tems à la supériorité des Ducs de Saxe, & érigée en Principauté de l'Empire. Depuis ce tems les Margraves de Brandebourg tiennent une place distinguée parmi les Princes d'Allemagne: ils furent ensuite pourvus de la charge de Grands Chambellans de l'Empire. Cet Albert l'Ours est la souche de la maison d'Anhalt d'aujourd'hui.

Conrad III. s'allie avec Emmanuel Empereur de Constantinople, contre Roger Roi de Sicile, & lui fait épouser sa belle-sœur.

SUIVE DES DUCS D'ALLEMAGNE.

HISTORIENS.

ILLUSTRES.

ché de Baviere en 1156. & devient premier Duc d'Autriche.

COMTES PALATINS.

Guillaume de Luxembourg, Comte Palatin, meurt sans enfans, 1146.

Herman II. Comte de Staleck, & Palatin du Rhin en 1141. meurt en 1156. sans enfans. Sa femme étoit fille de la sœur de l'Empereur Conrad III.

MARGRAVE
de Brandebourg.

Albert l'Ours de Ballenstaett, & Aschersleben, premier Margrave Princier en 1142. meurt en 1170. Il est la souche de la maison d'Anhalt, & ses descendans ont possédé pendant plus de 200. ans les Electorats de Saxe & de Brandebourg.

Otton, Evê-
de Frisingen.

Dodechinus.

Le Continua-
teur de Lam-
bert d'Aschaf-
fenbourg.

Helmoldus.

Le Chroni-
queur de Saxe.

Alberic des
Trois - Fontai-
nes.

André de Ra-
tisbonne.

Otton de S.
Blaise.

Gundling.

Le Moine
Gratian, Com-
pilateur du *De-
cretum.* 1152.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1144. 1145. 1146.

Hérésie de Pierre de Bruys, adoptée par Arnould de Bresse. Entr'autres erreurs qu'on impute à ce dernier, son dogme favori fut que les Ecclesiastiques ne devoient posséder aucuns biens, ni retenir les droits régaliens qu'ils avoient reçus ou usurpés sur les Princes séculiers. Cette doctrine prêchée avec chaleur, fut causé de la révolte des Romains contre le Pape Luce II. Animés par Arnould, ils rétablirent la dignité de Sénateur ou de Patrice en faveur de Jordan Perléonien, & lui accorderent tous les droits de souveraineté, réduisant ainsi le Pape à vivre, à l'exemple des anciens Pontifes, des dîmes & des oblations des fidèles. Luce II. s'en plaignit à l'Empereur Conrad III. & lui demanda du secours; mais avant que l'Empereur lui en eût pu envoyer, Luce II. mourut, & Eugene III. son successeur trouva ailleurs d'autres ressources pour remettre les Romains sous son obéissance. S. Bernard qui venoit de persuader à Louis VII. Roi de France, de se croiser pour la Terre-Sainte, passa en Allemagne pour y engager aussi l'Empereur Conrad III. Diète de Spire, où fut les exhortations de ce saint homme, la Croix fut prise par l'Empereur, par le Duc Guelf, & par quantité d'autres Princes & Seigneurs.

1147. 1148. 1149. 1150. 1151.

Diète de Francfort. L'Empereur prêt à passer en Asie, fait élire & sacrer son fils Henri Roi des Romains. Ce Prince ne survécut pas à son pere. Commencement de la croisade. L'Empereur prend son chemin par la Hongrie, & oblige en passant, le Roi Ward à se soumettre à l'Empire d'Allemagne. Entrevue de Conrad & de son beau-frere l'Empereur Emmanuel. Bien loin de secourir l'armée des croisés que Conrad & Louis VII. Roi de France commandoient, l'Empereur des Grecs en fit périr la plus grande partie de faim & de misere. Il livra le reste aux Sarrasins, par le moyen des guides qu'il avoit promis de fournir. Fin malheureuse de cette expédition. Conrad retourne en Allemagne, où il ne ramene pas la centième partie de son armée: le sort de celle du Roi de France

SOUS CONRAD III.

fut absolument le même. Conrad III. déclare les Bourgeois & le Chapitre d'Utrecht criminels de leze-majesté, & les met au ban de l'Empire, parcequ'ils avoient appellé de son jugement au S. Siége.

1152.

Mort de l'Empereur Conrad III. décédé à Bamberg, où il fut enterré à côté de S. Henri. Conrad III. ne fut jamais couronné Empereur, c'est pourquoi dans ses diplômes il ne prend que la qualité de Roi des Romains. La ville de Nuremberg lui doit son lustre & la plupart de ses privilèges.

Pour récompenser la fidélité que les citoyens de Rothweil en Souabe lui avoient gardée pendant la guerre qu'il fit à Lothaire II. il fixa dans cette ville le siége du Conseil souverain de Souabe, de Franconie, de Baviere, & des Provinces qui composent les deux cercles du haut & du bas Rhin. Cette Cour de justice avoit suivi jusqu'alors les Empereurs dans leurs voyages. Son autorité est fort diminuée aujourd'hui, par l'établissement de la Chambre Impériale de Wetzlar & du Conseil Aulique, auxquels on peut appeller de ses sentences, & plus encore par les exemptions que les Empereurs ont accordées à la plupart des Princes & Etats, dont les terres resfortifioient au Conseil de Rothweil; de sorte qu'aujourd'hui à peine lui reste-t-il l'ombre de ses anciens droits & de sa première juridiction. C'est pour cette raison que les Etats d'Allemagne ont pressé souvent les Empereurs de l'abolir. Ils parvinrent à faire ordonner par le traité de Westphalie, que dans la Diète prochaine on délibéreroit sur cet article; mais toutes leurs mesures ont toujours été infructueuses, par les oppositions des Comtes de Sultz, sous-Présidens héréditaires de la chambre de Rothweil, depuis les tems de l'Empereur Robert. Ils renouvelèrent leurs instances en 1687. lorsque la maison de Sultz fut éteinte; mais le Prince de Schwarzenberg qui en avoit épousé l'unique héritière, trouva le moyen de faire échouer leurs desseins une seconde fois, & d'acquiescer à ses descendans la charge de Président héréditaire du Tribunal de Rothweil, de laquelle ils sont investis comme des autres fiefs de l'Empire.

M

Naissance & avènement à la Couronne.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1152. 1153.

FREDERIC I. dit BARBEROUSSE, fils de Frederic, Duc de Souabe, & de Judith Welf, fille de Henri le Noir, Duc de Baviere, né en 1121. Duc de Souabe à la mort de son pere, en 1147. élu Empereur en 1152. dans la Diète de Francfort, succede à son oncle Conrad III. à l'âge de 31. ans.

CONRAD III. avoit recommandé aux Etats de lui donner pour successeur Frédéric Duc de Souabe, le fils de son frere. Ce Prince pouvoit terminer le différend que les Guelfs avoient avec les Gibelins, au sujet de la Baviere : il étoit neveu, à la mode de Bretagne, de Henri, Margrave d'Autriche, investi du Duché de Baviere, & cousin germain de Henri le Lion, qui revendiquoit cette Province. Les Etats assemblés à Francfort, assurés des talens de Frédéric pour bien gouverner l'Empire, l'élirent unanimement; c'est la premiere élection qu'on ait faite en ce genre à Francfort. De-là les Etats se rendirent à Aix-la-Chapelle, où l'Archevêque de Cologne le sacra & le couronna Roi d'Allemagne. Diète de Mersebourg. L'Empereur, de l'avis des Princes, décide la contestation sur la succession au Royaume de Danemarck, survenue entre les Princes Waldemar, Canut & Suénon. Suénon obtint le Royaume de Danemarck auquel Canut renonça, en lui remettant entre les mains l'épée royale. " Car, dit Otton, de Frisingen, c'est le cérémonial de la Cour, que l'investiture des Royaumes se doit faire, avec l'épée, & celle des Principautés avec l'étendart. " L'investiture faite, Suénon porta l'épée devant l'Empereur. Election litigieuse d'un Archevêque de Magdebourg. L'Empereur intervint en vertu du concordat de 1122. & en fit élire un troisième, auquel le Pape Anastase donna le *Pallium*, après plusieurs représentations faites par Frédéric. Ce Prince investit le Duc Guelf, oncle du jeune Henri le Lion, des terres qui composoient l'héritage de la Comtesse Mathilde. Il proposa cette même année dans

FEMMES.

1. Adelaïde de Vohbourg, repudiée en 1153, à la Diète de Constance, sous prétexte de parenté. Elle étoit cousine germaine de Frédéric, fille de sa tante. D'autres y ajoutent le soupçon d'adultère, & d'autres, la stérilité. Elle épousa ensuite un simple Gentilhomme de la maison de Ravensbourg.

2. Béatrice fille & héritière de Renauld, Comte de Bourgogne, mariée en 1156. morte en 1186. enterrée à Spire.

ENFANS.

HENRI VI. qui regna.

Frédéric, Duc de Souabe, accompagné son pere dans la croisade, & mourut à Acre ou Ptolemaïde, en 1191.

Conrad, Duc de Franconie & de Souabe, après la mort de son frere, 1196.

Otton, Comte de Bourgogne. Il eut de Marguerite fille du Comte de Blois, sa femme, une fille nommée *Béatrice*, épousée d'Otton de Meran, à qui elle apporta le Comté de Bourgogne, qui resta dans sa famille jusqu'à la réunion de cette Province avec le Duché de Bourgogne sous Philippe le Hardi, qui épousa la dernière héritière.

PHILIPPE, nommé *Sans-Terre*, parce qu'il ne reçut point d'appanage particulier par le testament de son pere. Il regna après son frere.

N. fille que le Soudan d'Égypte avoit voulu épouser, 1184.

MORT.

FREDERIC
I. meurt à *Selencia* le 10. Juin 1190. âgé de 60. ans, dont il avoit régné 38. Il est enterré à *Antioche*.

PRINCES
Contemporains.

Papes.

Eugene III. 1153.
Anastase IV. 1155.
Adrien IV. 1159.
Alexandre III. 1181.
Luce III. 1185.
Urban III. 1187.
Gregoire VIII. 1187.
Clement III. 1191.

Empereurs d'Orient.

Emanuel Comnene. 1180.
Alexis Comnene II. 1182.
Andronic I. 1185.
Isaac l'Ange. 1204.

Rois de France.

Louis VII. 1180.
Philippe II. 1223.

Rois d'Espagne.

Sanche III. 1158.
Ferdinand II. 1175.
Alphonse IX. 1214.

Rois de Portugal.

Alphonse I. 1188.
Sanche I. 1212.

Rois d'Angleterre.

Etienne. 1154.
Henri II. 1189.
Richard I. 1199.

Rois d'Ecosse.

Malcolme IV. 1155.
Guillaume. 1214.

Rois de Danemarck.

Sufnon & Canut. 1155.
Waldemar I. 1182.
Canut VI. 1202.

Rois de Suede.

Suetcher. 1150.
Eric IX. 1162.
Charles VII. 1168.
Canut. 1192.

Rois de Pologne.

Boleslas IV. 1173.
Miciflas rétabli. 1202.

EVENEMENS REMARQUABLES.

une Diète tenue à Ratisbonne, de faire la guerre aux Hongrois ; mais il ne put obtenir le consentement des Etats. Frédéric fait déposer l'Archevêque de Mayence & les Evêques de Minden & d'Eichstett. Diète de Constance. L'Empereur répudie sa femme du consentement des Etats, parcequ'elle lui étoit trop proche parente.

1154. 1155.

Conférences inutiles pour le rétablissement de Henri le Lion dans le Duché de Bavière. Diète de Goslar, où cette affaire devoit être décidée. Le Margrave d'Autriche possesseur du Duché n'y ayant pas comparu, les Etats le condamnerent par défaut, & adjudgerent le Duché à Henri le Lion. Première expédition de Frédéric I. en Italie, pour châtier les Milanois révoltés, & se faire couronner par le Pape. Diète dans les champs de Roncale. L'Empereur y fait la revûe de son armée rangée dans l'ordre des six *Boucliers*, ou des six brigades de Noblesse. Le signal de la revûe fut une perche élevée en l'air, à laquelle on attachait un écu. Les vassaux de l'Empire qui n'avoient point envoyé de troupes, furent dépouillés de leurs fiefs. On assembla ensuite les Etats d'Italie, parmi lesquels comparurent Gerard le Noir & Otbert *ab Orco*, Consuls de Milan, & célèbres par leur compilation du droit féodal des Lombards. Sur les plaintes portées contre les Milanois, on leur déclare la guerre. Prise & saccage de Tortone. Frédéric se fait couronner Roi d'Italie à Pavie, & Empereur à Rome par le Pape Adrien IV. après avoir soumis les Romains qui ne vouloient pas l'admettre, à moins qu'il ne leur payât cinq mille talens d'argent. Prise & destruction de Spolette. Guerre civile entre l'Archevêque de Mayence & le Comte Palatin du Rhin. L'Empereur retourne en Allemagne pour la terminer. Diète de Worms. Le Comte Palatin du Rhin, ses partisans & ceux de l'Archevêque, furent condamnés à porter un chien sur leurs épaules, jusqu'à la distance de deux lieues de France. L'Archevêque fut dispensé de cette peine, par égard pour son âge & son caractère.

ARCHI-
CHANCELIERS.VICE-
CHANCELIERS.DUCS ET GRANDS OFFICIERS
D'ALLEMAGNE.

ALLEMAGNE.

Archevêques
DE MAYENCE.

Henri déposé ,
1153.
Arnoul de Se-
lenhoffen, ci-de-
vant Chancelier ,
1160.
Conrad de Wit-
telspach , déposé ,
1164.
Christian de
Buch , élu , 1164.
1182. Il est le pre-
mier qui se soit
servi du titre d'Ar-
chi-Chancelier
d'Allemagne, en
1178.
Conrad de Wit-
telspach , élu de
nouveau en 1182.
1200.

ITALIE.

Archevêques
DE COLOGNE.

Arnoul, Arche-
vêque de Colo-
gne , & Archi-
Chancelier d'Ita-
lie en 1155. 1156.
Frédéric , Ar-
chevêque de Co-
logne , 1160.
Renaud de Daf-
fel , 1167.
Philippe , 1191.

Arnoul, depuis
Archevêque de
Mayence , 1152.

Jean en 1153.

Renaud, depuis
Archevêque de
Cologne , 1156.
1160.

Rudiger , 1158.

Christian , de-
puis Archevêque
de Mayence, 1163.

Henri , Evêque
de Worms , 1136.
1171.

Godefroi , Evê-
que de Wurtz-
bourg , 1173.

Jean , depuis
Archevêque de
Trèves , 1188.

Amé , Evêque

de Laufanne.

Otton , Evêque
de Frisingen.

Olry , Evêque
de Halberstadt.

S A X E .

Henri le Lion, Duc en 1142.
déposé en 1180.

Bernard d'Anhalt , fils cadet
d'Albert l'Ours , Duc en 1180.
1212. Il est la souche des an-
ciens Ducs de Lawembourg , é-
teints en 1689. & de la maison
d'Anhalt d'aujourd'hui.

FRANCONIE.

Frédéric de Rotenbourg , cou-
sin germain de l'Empereur , &
fils de l'Empereur Conrad III.
Duc en 1152. 1167.

Conrad , fils de l'Empereur
Frédéric I. Duc en 1167. 1196.

S O U A B E .

L'Empereur Frédéric jusqu'en
1167.

Frédéric , fils de l'Empereur ,
Duc de Souabe , 1191.

B A V I E R E .

Henri d'Autriche , Duc de Ba-
vière , 1142. jusqu'en 1156. qu'il
y renonça en faveur de Henri le
Lion.

Henri le Lion, Duc de Saxe &
de Bavière en 1156. déposé en
1180.

Otton de Wittelspach , Duc
de Bavière en 1180. 1183. Il des-
cendait en droite ligne de l'an-
cienne maison de Bavière, qu'Ot-

EVENEMENS REMARQUABLES.

1156.

Diète de Ratisbonne, où la contestation entre Henri le Lion & Henri Margrave d'Autriche, fut enfin décidée. Le Margrave renonça à la Baviere & la rendit à l'Empereur, en lui remettant sept étendarts, suivant le nombre des Provinces qui en dépendoient. L'Empereur investit alors Henri le Lion, du Duché de Baviere, avec les mêmes sept étendarts. Après cette cérémonie, Henri le Lion renonça à la suzeraineté du Margraviat d'Autriche, qui jusqu'alors avoit dépendu de la Baviere; & rendit à l'Empereur deux étendarts, symboles de sa renonciation: ceux-ci furent donnés à Henri d'Autriche, lorsque l'Empereur l'investit de cette Province. De plus, & pour le dédommager en quelque maniere de la perte de la Baviere, on érigea l'Autriche en Duché & Principauté d'Allemagne, & on la rendit tellement héréditaire dans sa maison, que non-seulement elle devoit passer aux femmes, mais que le dernier possesseur, si la maison venoit à s'éteindre entierement, pouvoit en disposer soit par vente soit autrement, en faveur de qui il voudroit: enfin il fut réglé que le Duc d'Autriche ne pourroit être cité qu'à des Diètes convoquées en Baviere, ni être obligé à suivre l'Empereur dans une guerre qui ne seroit pas faite sur sa frontiere. Cet arrêt formé par les suffrages des Etats, fut prononcé par Ladislas, Duc de Bohême.

L'Empereur investit son frere du Palatinat du Rhin. Diète de Wurtzbourg. Les États y consentent à faire la guerre aux Milanois. On y célébra aussi le mariage de l'Empereur Frédéric avec Béatrice, fille, & unique héritiere de Renaud, Comte de Bourgogne. Par cette alliance il entra en possession de la Franche-Comté & du Royaume d'Arles, dans lequel les Ducs de Zeringen s'étoient rendus presqu'indépendans. Premier diplôme où les Archevêques de Cologne se qualifient d'Archi-Chanceliers du Royaume d'Italie. C'est un acte donné en faveur de l'Eglise de Liège; il est daté de Trente.

SUIITE DES DUCS DE BAVIERE.

ton I. avoit dépoüillée de ce Duché en 948. Il est aussi la fource des maisons électorales Palatine & de Baviere d'aujourd'hui.

Louis, fils du précédent, Duc en 1183. 1231.

COMTES PALATINS
du Rhin.

Herman de Stahleck, Comte Palatin, déposé en 1156.

Conrad, frere de l'Empereur Frédéric I. Comte Palatin, 1156. 1195.

MARGRAVES
de Brandebourg.

Albert l'Ours, premier Margrave Princier de Brandebourg en 1142. 1169.

Otton, fils aîné du précédent, 1198.

HISTORIENS

Otton de Frisingen.

Radevic son Continuateur.

Le Moine Gonthier.

Tageno.

Dodechinus.

Otton de Saint Blaise.

Les Morena.

Le Continuateur de Lambert d'Alschaffenbourg.

André de Ratibonne.

Albert de Stade.

Alberic de Trois-Fontaines.

Hermolde & son Continuateur.

Arnoul de Lubbeck.

Godefroi de Cologne.

Godefroi de Viterbe.

Romuald de Salerne.

Le Comte de Bunau.

ILLUSTRES.

Otton d'Autriche, Evêque de Frisingen, Chancelier de l'Empire, & Auteur d'une Vie de Frédéric I. & d'une Chronique très-estimées, 1158.
Pierre Lombard, Evêque de Paris, premier Docteur de la Theologie Scholastique.

Irnerius ou Verner, premier Professeur du Droit Civil Romain à Bologne : on lui attribue l'établissement des degrés académiques. 1190
Helmolde de Buzov, près de Lubbeck, Auteur d'une Histoire des Slaves, 1170.
Sainte Hildegarde, Abbesse de Bingen, fameuse par ses révélations, 1174.

Gonthier, Rel. Allemand, & très-grand Poëte Latin Auteur du *Legimus*, qui est un Poëme sur les guerres de Frédéric I. en Italie, 1190.
Radevic, Chanoine de Frisingen, Continuateur de la Vie de Frédéric I. par Otton de Frisingen.

Anselme d'Anhalt, Ev. de Havelberg, Histor. & Théol. 1154.
Theodwin, Cardinal & Légat en Allemagne, 1154.

EVENEMENTS REMARQUABLES

1157. 1158.

Les Etats de Bourgogne & d'Arles prêtent le serment de fidélité à l'Empereur ; & s'engagent à lui payer un tribut annuel, & à le suivre dans ses guerres. L'Empereur les investit de leurs fiefs, en se réservant les droits régaliens : il nomma en même tems l'Archevêque de Vienne Archi-Chancelier, & l'Archevêque de Lyon son Vicair Général, & Lieutenant du Royaume.

Jusqu'alors les Evêchés de Danemarck & de Suède avoient été soumis à l'Archevêque de Brémen ; mais ce droit alloit lui être enlevé par l'érection de l'Archevêché de Lunden en Scanie, à qui le Pape donna la primatie du Nord. Pour arrêter l'exécution de ce nouvel établissement, l'Archevêque de Brémen fit enlever celui de Lunden, lorsqu'il passa par ses Etats à son retour de Rome, où il étoit allé recevoir le *Pallium*. Le Pape s'en plaignit à l'Empereur, & le somma de faire relâcher le prisonnier, *par reconnaissance de ce que le Pape lui avoit conféré la couronne impériale, qui étoit un bénéfice du S. Siège.* Diète de Besançon. Les Légats du Pape, & en particulier le Cardinal Roland, font de nouvelles instances pour faire rendre la liberté à l'Archevêque de Lunden, & renouvellent la prétention que l'Empire étoit un fief du S. Siège : cette proposition irrita tellement les Princes d'Allemagne, que les Légats furent d'abord renvoyés. Le Pape ayant tâché en vain d'engager dans ses intérêts le Clergé d'Allemagne, cède enfin, & renvoie de nouveaux Légats à la Diète d'Aulbourg, pour assurer l'Empereur, que par *conférer la couronne impériale*, il n'avoit entendu que la cérémonie du couronnement, & que le terme de *Bénéfice* signifioit une bénédiction ou un sacre, & non une investiture : enfin il protesta que jamais il n'avoit eu l'idée de traiter l'Empire, de fief du S. Siège ; il promit aussi de faire enlever le tableau où étoit représentée la cérémonie du sacre de Lothaire II.

Waldemar succede à Suénon dans le Royaume de Danemarck, & s'en fait investir par l'Empereur. Frédéric donne,

SOUS FREDERIC I.

du consentement des Etats d'Allemagne, le titre de Roi à Ladislas Duc de Bohême ; mais cette dignité ne fut encore que personnelle.

Seconde expédition de l'Empereur en Italie contre les Milanois rebelles. Ils sont contraints de se soumettre. Diète de Roncale. L'Empereur y fait la recherche des droits régaliens, & des fiefs usurpés sur le domaine auquel il les réunit : ces droits consistoient dans les péages, les droits de monnoies, la pêche, les pontenages, les ports de mer, la nomination des Magistrats, les tributs annuels, & les fourages pour l'entretien de l'armée. Sur tous ces points l'Empereur consulta quatre Jurisconsultes de l'Université de Bologne : & ces Docteurs imbus des préjugés de la Jurisprudence Romaine, lui attribuerent l'Empire du monde entier, tel que les Empereurs des premiers siècles l'avoient possédé ; le fameux Bartole ne balança pas même à déclarer hérétiques, tous ceux qui oseroient douter de la Monarchie universelle des Empereurs Romains. Cette opinion erronée engagea principalement Frédéric I. à s'arroger dans la suite des droits & des prééminences qui peut-être ne lui appartenoient pas. Le Pape s'oppose en vain aux actes d'autorité de l'Empereur. Les Italiens prêtent un nouveau serment de fidélité. Brouilleries avec le Pape sur ce que l'Empereur avoit mis son nom devant celui du Pontife, dans les lettres qu'il lui avoit écrites. L'Empereur l'emporta sur le souverain Pontife.

1159. 1160. 1161.

Les Slaves soumis aux Danois par l'Empereur Lothaire II. se révoltent ; ils font la guerre au Duc de Saxe & au Margrave de Brandebourg avec un succès si malheureux, que toute la Poméranie fut assujettie par Henri le Lion, Duc de Saxe, qui fonda plusieurs Evêchés dans cette Province. Du grand nombre des prisonniers Slaves qui furent vendus, est venu le nom d'*esclave*, qui désigne un homme réduit en servitude. Le Meckelbourg resta le théâtre de la guerre jusq'en

EVENEMENS REMARQUABLES

1127. qu'il s'affranchit également du joug des Danois.

Nouvelle révolte des Milanois contre les Officiers de l'Empereur, chargés de lever les droits du Domaine. Troisième expédition de Frédéric en Italie. Diète de Roncale où les Milanois sont cités quatre fois : ne comparoissant pas, on les condamne par contumace. Les Milanois brûlent Lodi. L'Empereur prend & détruit Crémone, Plaisance, & les autres Villes qui ne se soumirent pas après la première sommation. Mort du Pape Adrien IV. Schisme causé par l'élection du Cardinal Roland, sous le nom d'Alexandre III. & du Cardinal Octavien, sous le nom de Victor III. En vertu du concordat de 1122. Frédéric I. convoque le Concile de Pavie, pour décider sur la validité de leur élection; Victor y comparut, mais Alexandre refusa constamment de se soumettre à la sentence du Concile, qui approuva l'élection de Victor III. La décision du Concile fut confirmée par l'Assemblée des Etats de l'Empire : mais Alexandre eut le suffrage de tous les Rois de l'Europe & de tout l'Ordre de Citeaux, qui pour cette raison même souffrit une terrible persécution en Allemagne. Alexandre III. excommunia Victor III. & l'Empereur lui-même, comme fauteur du schisme.

1162. 1163. 1164. 1165.

Siège & prise de la Ville de Milan. Les habitans eurent à peine la vie sauve : la Ville fut détruite, on y fit passer la charrue & semer du sel dans les sillons, pour marque de malediction. Toute l'Italie se soumet & reconnoit la souveraineté de l'Empereur. Synode de Lons le Sannier en Franche-Comté, pour confirmer l'élection de Victor III. De tous les Rois de l'Europe, il n'y eut que Waldemar, Roi de Danemarck, qui y assista; il y reçut aussi l'investiture de son Royaume. Concile de Toulouse, où l'élection d'Alexandre III. est confirmée. Mort de Victor III. L'Empereur fait élire à sa place Paschal III. Diète de Wurtzbourg, dans laquelle tous les Etats d'Allemagne réunis avec l'Empereur, jurent de ne jamais reconnoi-

SOUS FREDERIC I.

tre Alexandre III. Canonisation de Charlemagne faite par Paschal III.

Barifona grand Juge d'Arborea ou d'Oristagno en Sardaigne, achete de Frederic I. le titre de Roi de cette île, & il est sacré par l'Evêque de Liège. Il avoit emprunté de la République de Gènes l'argent dont il paya sa nouvelle dignité; & comme il fut hors d'état de le rendre au terme fixé, les Génois l'arrêterent prisonnier. Il vendit alors à la République de Pise ses droits sur la Sardaigne; & les Génois voulant la retenir à la place de l'argent qu'ils avoient avancé au premier acquéreur, il s'éleva un procès qui ne fut décidé qu'en 1175. par une sentence de l'Empereur, qui adjugea la moitié de la Sardaigne aux Génois, & l'autre moitié aux Pisans.

1166. 1167. 1168. 1169.

Quatrième expédition de Frederic I. en Italie pour établir sur le S. Siége Paschal III. & châtier les Milanois qui commençoient à rebâtir leur Ville. Il s'empare d'Ancone après avoir battu l'armée des Romains: de-là il tourne vers Rome, chasse Alexandre III. & défait une seconde fois les Romains. Prise de Rome par Frederic I. Le Pape Paschal III. prend possession de l'Eglise de S. Pierre, & couronne l'Impératrice Béatrice. Le Sénat & le peuple de Rome prêtent le serment de fidélité à l'Empereur; ils promettent de le suivre dans toutes ses guerres, & de n'établir leurs Sénateurs que de son consentement. Confédération des principales Villes d'Italie pour se délivrer des exactions & des rapines que les Commissaires Impériaux exerçoient sur elles. L'Empereur les met au ban de l'Empire, & fait pendre leurs otages. La cérémonie de la proscription se fit en jettant un gantelet au milieu de l'assemblée des Etats. La peste se met dans l'armée de l'Empereur, & y fait tant de ravages, qu'il est obligé d'abandonner l'Italie.

Traité de Frederic I. avec le Duc Guelf, dont le fils avoit été enlevé par la contagion. Par ce traité le Duc rétrocéda à l'Empereur toutes les terres de l'héritage de Mathilde, ne s'en réservant que l'usufruit jusqu'à sa mort. L'Empereur

EVENEMENS REMARQUABLES

fait un testament pour partager ses Etats entre ses fils. Il venoit d'héritier du Duché de Franconie par la mort de son cousin germain, fils de l'Empereur Conrad III. arrivée en Italie; & il le donna à son fils Conrad, en renouvelant en même tems les immunités de l'Evêché de Wurtzbourg. Diète de Bamberg. Les Etats y élisent Henri, fils aîné de l'Empereur, pour succéder à son pere, & le font couronner à Aix-la-Chapelle. Il prit le titre de Roi des Romains; c'est le premier exemple que ce titre ait servi à désigner l'héritier présumptif de la couronne. Alexandre III. renouvelle l'excommunication lancée contre l'Empereur, & absout ses sujets du serment de fidélité. Il s'étoit réfugié à Venise, où, parmi d'autres droits, il accorda à cette République celui d'épouser chaque année la Mer Adriatique, pour marque de son empire sur cette Mer.

1170. 1174.

Mort de Paschal III. L'Empereur lui fait donner pour successeur l'anti-Pape Calixte III. Les Milanois rebelles bâtissent une nouvelle Ville & l'appellent Alexandrie, en l'honneur du Pape Alexandre III. Guerre de Pologne. Frederic rétablit le Duc Miecslas que ses sujets avoient déposé. Cinquième expédition en Italie pour châtier les rebelles. L'Empereur assiége Alexandrie, & force les Italiens à lui demander la paix qu'il leur accorde. Il congédie les Princes qui l'avoient suivi dans cette expédition.

1175. 1176. 1177.

Les Italiens se révoltent de nouveau, parceque Frederic I. avoit refusé de faire grace aux Milanois & aux Alexandrins. L'Empereur trop foible pour s'opposer seul aux révoltés, assemble une Diète à Chiavenna, Ville d'Italie, appartenante aujourd'hui aux Grisons. Frederic y demande un prompt secours à Henri le Lion, Duc de Baviere & de Saxe, comme étant le plus à portée de lui en donner. Henri refusant ce se-

SOUS FREDERIC I.

cours , à moins que Frédéric ne lui cédât Goslar , la seule Ville qui restoit aux Empereurs dans toute la Saxe, l'Empereur se jette à ses genoux , & lui promet de faire examiner son droit sur Goslar. Henri inflexible aux instances de l'Empereur , ramène ses troupes en Baviere. Frédéric , à qui il ne restoit qu'une armée très-foible , livre bataille aux rebelles , & la perd. Cette défaite l'obligea de se reconcilier avec Alexandre III. par un traité conclu à Venise. Il porte en substance , que l'Empereur sera absous de l'excommunication ; qu'il reconnoitra le Pape Alexandre III. qu'il lui rendra les allodiaux de la Comtesse Mathilde , & que les Evêques du parti de Calixte III. seront absous des censures qu'ils avoient encourues. Guillaume Roi de Sicile , qui avoit soutenu les intérêts du Pape , ne conclut avec l'Empereur qu'une trêve de dix ans , & les Villes d'Italie une de six : l'Empereur vint ensuite à Venise pour achever la reconciliation avec Alexandre III. l'entrevûe se fit dans l'Eglise de S. Marc. Frederic I. s'y prosterna devant le Pape , qui le releva dans l'instant & l'embrassa en présence des Archevêques & des Princes d'Italie & d'Allemagne. Alors l'Empereur lui demanda l'absolution. Alexandre III. la lui donna , & à tous les partisans de Calixte III. qui fut créé Prévôt de Bénévent.

1178. 1182.

L'Empereur de retour en Allemagne se hâta de tirer vengeance de la trahison de Henri le Lion. Ce Prince fut cité successivement aux Diètes de Worms , de Magdebourg & de Goslar. Comme il ne comparut à aucune de ces Assemblées , & qu'il refusa même de payer à l'Empereur une amende de 5000. marcs d'argent , les Etats le condamnerent par contumace , & l'ajournerent à la Diète de Wurtemberg. N'y ayant pas comparu , il fut déclaré coupable du crime de lèse-majesté , & privé de tous ses honneurs , fiefs & autres dignités. Diètes de Gelnhausen & de Ratisbonne , où les fiefs de Henri le Lion furent partagés. Le Duché de Saxe avec le Cercle de Wittenberg fut donné à Bernard d'Anhalt fils puîné d'Albert

EVENEMENS REMARQUABLES

FOurs, premier Margrave Princier de Brandebourg. Les Duchés de Westphalie & d'Angrivarie échurent à l'Archevêque de Cologne, qui avoit été l'ennemi principal de Henri le Lion ; le Comté de Holstein, qui jusq' à alors avoit relevé du Duché de Saxe, fut déclaré immédiat ; l'Archevêque de Mayence eut l'Eichsfelt ; ceux de Brémen & de Magdebourg, & les Evêques de Hildesheim, de Munster & de Halberstatt, obtinrent chacun les Seigneuries qui étoient le plus à leur bienfêance. Les Landgraves de Thuringe se mirent en possession du Comté Palatin de Saxe. Le Duché de Baviere retourna dans la famille d'Arnoul le Mauvais, à qui l'Empereur Otton I. l'avoit ôté ; il fut conféré à Otton de Wittelsbach, Comte Palatin provincial de Baviere, fôche des Maisons Palatine & de Baviere d'aujourd'hui. Les Comtes de Stirie, de Carinthie & de Tirol, soumis autrefois aux Ducs de Baviere, devinrent vassaux immédiats de l'Empire. Lubeck & Ratisbonne furent déclarées Villes impériales ; les Evêchés que Henri le Lion avoit fondés dans le Meckelbourg & dans la Poméranie, furent soustraits, quant au temporel, à la juridiction des Ducs de Saxe & rendus immédiats. Enfin les Princes des Slaves qui avoient obéi à Henri, recouvrèrent leur liberté, & furent créés Princes de l'Empire sous le nom de Ducs de Poméranie.

Henri le Lion entreprit de justifier sa conduite ; il soutint que la sentence du ban étoit injuste, parcequ'elle n'avoit pas été portée en Souabe d'où sa famille étoit originaire ; mais cette raison n'étoit plus recevable depuis que l'Empereur avoit fait décider, par la Diète même, que tout Prince d'Allemagne seroit obligé de comparoître devant le tribunal de l'Empereur, en quelque endroit qu'il lui plairoit de l'établir, pourvu que ce ne fût pas hors de l'Allemagne. Les autres efforts que Henri le Lion fit pour se soutenir, furent également inutiles ; enfin après une guerre de trois ans, il fut obligé de demander grâce ; on la lui accorda, à condition qu'il sortiroit de l'Allemagne pendant trois ans, & qu'il ne posséderoit à l'avenir que les allodiaux ou les biens propres de sa maison,

SOUS FREDERIC I.

Ces allodiaux réunis composèrent dans la suite les Duchés de Brunswick & de Lunebourg.

Iaac l'Ange, Empereur Grec, dispute à Frédéric I. la qualité d'Empereur des Romains ; mais Frédéric maintient les droits par un rescrit fort étendu.

Concile de Latran. Il y est ordonné 1^o. que dorénavant, pour prévenir les schismes, aucun Pape ne seroit censé canoniquement élu, à moins qu'il n'eût pour lui les deux tiers des voix du collège des Cardinaux, qui auroient seuls le droit d'élire les souverains Pontifes. 2^o. Que les dîmes inféodées à des laïcs, seroient restituées au Clergé. Cette dernière disposition ne fut pas exécutée ; cependant elle fixe l'époque où les laïcs ont été déclarés incapables de jouir de nouvelles dîmes. Toutes les inféodations antérieures à ce decret ont été conservées.

1183. 1184. 1185.

La trêve de six ans conclue avec les Italiens, étant expirée, on convint enfin d'un traité de paix, lequel fut conclu à Constance ; on y régla les droits que l'Empereur pourroit à l'avenir exiger des villes d'Italie : on convint aussi qu'elles seroient gouvernées désormais par des Vicaires & des Comtes à la nomination de l'Empereur. C'est-là l'origine des Duchés d'Italie. Fameuse Diète de Mayence, dans laquelle l'Empereur arma Chevaliers ses deux fils aînés Henri & Frédéric. L'Empereur y fut servi par les grands Officiers de la couronne, qui perpétuèrent depuis ce tems leurs Charges dans leurs familles, sçavoir, les Ducs de Saxe, la Charge de grand Maréchal ; les Comtes Palatins, celle de grand Sénéchal ; & les Margraves de Brandebourg, celle de grand Chambellan. La Charge de grand Echançon ne fut exercée par les Rois de Bohême, qu'au défaut des Ducs de Bavière. Quant à la dignité de grand Chancelier d'Allemagne, les Archevêques de Mayence en étoient en possession depuis très-long-tems, & celle d'Italie avoit été attachée à l'Archevêché de Cologne depuis les Empereurs de la maison de Franconie.

EVENEMENS REMARQUABLES

1186. 1187.

Dernier voyage de Frédéric I. en Italie : il le fit pour assister au mariage de son fils aîné avec la Princesse Constance, fille de Roger II. premier Roi de Sicile. Les Papes Luce III. & Urbain III. se brouillent avec l'Empereur : ils demandoient qu'on rétablît Henri le Lion ; qu'on restituât au saint Siège les allodiaux de la Comtesse Mathilde ; que l'Empereur renoncât au droit de main-morte, qui le rendoit héritier des Evêques & des Abbés d'Allemagne : qu'on dispensât le Clergé de toutes les Charges féodales, & qu'on restituât à l'Eglise toutes les dîmes inféodées, en vertu des decrets du Concile de Latran. Diète de Gelnhausen, qui condamne absolument les prétentions des Papes. Ces disputes s'aigrissent au point que Luce III. refusa de couronner Empereur Henri Roi des Romains, fils de Frédéric, & que le Pape Urbain alloit même prononcer contre l'Empereur l'excommunication, lorsqu'il apprit que Saladin s'étoit emparé de Jérusalem : cette nouvelle arrêta le Pape, qui prit des mesures pour se réconcilier avec Frédéric ; il avoit besoin de ce Prince pour reconquérir la Terre-Sainte. Diète de Nuremberg, qui ordonna qu'une paix générale seroit publiée dans toute l'Allemagne. Henri le Lion revient de son exil ; mais l'Empereur peu assuré de sa fidélité, lui laisse le choix de retourner en Angleterre, ou de l'accompagner dans la Croisade qu'il projettoit. Henri repasse la mer, & se rend auprès de son beau-pere Henri Roi d'Angleterre. C'est de lui que Henri le Lion reçut les armes que la maison de Brunswick porte aujourd'hui, qui sont les mêmes que celles qu'avoit alors la maison d'Angleterre.

1188. 1189. 1190.

Diète de Mayence où l'Empereur & une grande partie de la noblesse d'Allemagne prennent la Croix. Diète de Ratibonne. Henri Roi des Romains y est nommé Vicaire de Frédéric I. pendant son absence. L'armée des Croisés s'assemble

SOUS FREDERIC I.

à Presbourg, d'où elle passe par la Bulgarie, & arrive enfin en Asie. Conquête de la Cilicie & de l'Arménie : Frédéric après y avoir établi un Roi particulier, meurt à Seleucie. Ses entrailles furent portées à Tarse, pour y être enterrées. Son corps fut inhumé à Antioche.

On trouve sous Frédéric I. un titre d'Empereur élu, *Imperator electus* ; c'est peut-être le plus ancien dans ce genre.

Durant la Croisade de Frédéric I. son fils Frédéric Duc de Souabe fonda l'Ordre Teutonique, à l'exemple de l'Ordre de S. Jean & de celui des Templiers, avec cette différence cependant, qu'aucun autre que des Gentilshommes Allemands n'y peuvent être admis. Le premier Grand-Maître fut Henri Walpot de Bassenheim. Le Pape Célestin confirma cet Ordre en 1191. Nous verrons sous Frédéric II. de quelle façon il passa en Allemagne, & de-la en Prusse.

Jamais les revenus des Empereurs n'avoient été plus considérables que sous l'Empereur Frédéric ; il tiroit annuellement de l'Italie & de l'Allemagne une somme de soixante talens d'or, ce qui revient à six millions d'écus d'Allemagne : somme prodigieuse pour ce tems-là, où le domaine des Empereurs avoit déjà souffert des pertes immenses.



*Naissance &
événement à
la Couronne.*

EVENEMENS REMARQUABLES.

HENRI VI.
*filz de Frédéric
I. & de Bea-
trice de Bour-
gogne né 1165.
élu Roi de Ger-
manie en 1169.
succède à son
pere 1190. âgé
de 25. ans.*

1190. 1191.

HENRI VI. avoit été élu & couronné Roi des Romains dès l'année 1169. ainsi il succéda à son pere sans une nouvelle élection. Henri le Lion revient encore de son exil, sans attendre que le terme en fût expiré. Diète de Goslar, où on délibère si on le chassera de son patrimoine ; mais Henri prévient la résolution des Etats par la soumission qu'il fait à l'Empereur, & en lui donnant ses deux fils aînés pour otages. On travailla ensuite à la réconciliation de Henri le Lion ; & on lui accorda enfin avec une entière liberté les terres de Brunswick & de Lunebourg. La croisade entreprise par Frédéric I. est continuée par son fils Frédéric II. Duc de Souabe. Prise d'Acre. Richard Roi d'Angleterre, fait arracher l'étendart que Léopold Duc d'Autriche avoit planté sur une tour. Frédéric, Général des Croisés, meurt. L'Empereur donne la Souabe à son autre frere Conrad, Duc de Franconie. Mort de Guelf. Les terres de Mathilde, dont il avoit conservé la jouissance, retournent à l'Empereur en vertu du traité fait en 1167. Mort de Guillaume II. Roi de Sicile, & neveu de l'Impératrice Constance. Tancrede petit neveu de Constance, & fils naturel de son frere aîné, aspire à la couronne. Henri VI. part pour en prendre possession en vertu de l'hommage qu'on lui avoit rendu lorsqu'il épousa la Princesse Constance. Il est sacré Empereur par le Pape Célestin III.

1192. 1193. 1194.

Richard, Cœur de Lion, Roi d'Angleterre, ayant appris que le Roi de France s'étoit emparé de la Normandie, se rembarque pour retourner

FEMME.	ENFANT.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Constance , fille posthu- me de Roger II. Roi de Si- cile, née en 1154. mariée 1186. 1199.	FRÉDERIC II. né 1193. qui regna. <i>On dit que sa mere accoucha de lui dans un pavillon dressé au milieu du Marché pu- blic d'Assise, afin qu'il ne restât point de doute aux Siciliens sur la vérité de la premiere grossesse de Constance, à l'âge de 40. ans.</i>	HENRI VI. <i>meurt à Mes- sine le 28. Sep- tembre 1197. âgé de 32. ans, dont il avoit regné 7. Il est enterré à Mes- sine.</i>	<i>Papes.</i> Clément III. 1191. Célestin III. 1198. <i>Empereur d'Orient.</i> Isaac l'Ange. 1204. <i>Roi de France.</i> Phillippe II. 1223. <i>Roi d'Espagne.</i> Alphonse IX. 1214. <i>Roi de Portugal.</i> Sanche I. 1213. <i>Roi d'Angleterre.</i> Richard I. 1199. <i>Roi d'Ecosse.</i> Guillaume. 1214. <i>Roi de Danemarck.</i> Canut VI. 1202. <i>Roi de Suède.</i> Canut. 1192. Suercher II. 1211. <i>Rois de Pologne.</i> Cafimir II. 1194. Lefque V. 1226.
			N ij

EVENEMENS REMARQUABLES

en Angleterre. Il fait naufrage sur la mer Adriatique, & continue sa route par terre par les Etats du Duc d'Autriche, qui l'arrête prisonnier, pour se venger de l'affront que Richard lui avoit fait à Acre. L'Empereur oblige le Duc à le lui remettre entre les mains. Richard n'est relâché qu'après une prison de plus d'un an, quoique le Pape eût fait tout au monde pour lui procurer la liberté, jusqu'à menacer l'Empereur de l'excommunication. Ce fut en cette occasion que le grand scei d'Angleterre étant tombé entre les mains du Duc d'Autriche, les Anglois y firent le changement qu'on y remarque encore aujourd'hui. Négociations infructueuses du Roi de France & de Jean sans terre, frere de Richard, pour empêcher sa délivrance. Il obtint sa liberté par les traités de Spire & de Haguenau, moyennant la somme de 130000. mars d'argent qu'il fut obligé de payer à l'Empereur, & de 30000. autres auxquels le Duc d'Autriche le rançonna. Mort de Tancrede usurpateur du Royaume de Sicile. Henri s'empare de tout le pays, & enferme dans l'Abbaye d'Andlau la veuve & les trois filles de Tancrede. Le fils de ce Prince eut le même sort, après que Henri lui eut fait crever les yeux. L'Empereur & sa femme Constance sont couronnés à Palerme, & investis par le Pape de la Pouille & de la Calabre. Les Comtes de Calendin s'y trouvent pour la première fois, comme Maréchaux héréditaires de l'Empire. Les Comtes de Pappenheim qui possèdent aujourd'hui cette charge, sont les descendans de ces anciens Maréchaux de Calendin.

1195. 1196.

Henri fait désigner pour son successeur son fils Frédéric II. & donne les terres de Mathilde à son frere Philippe, Duc de Souabe. Ce Prince par un trop grand zele pour les droits de l'Empire, se brouille avec le Pape qui l'excommunie. Révolte des Siciliens fomentée par l'Impératrice Constance. Leur chef fut le Comte Jordain, à qui l'Impératrice avoit donné l'espérance qu'elle l'épouserait après la mort de Henri VI.

ARCHI- CHANCELIERIS.	VICE- CHANCELIERIS.	DUCS & GRANDS OFFICIERIS.	HISTORIENS & Illustres.
ALLEMAGNE. Archevêque de MAYENCE.	Thierri, Evê- que d'Utrecht, 1191.	S A X E. Bernard d'An- halt, 1212.	Godefroi de Co- logne.
Conrad restitué en 1182. 1200.	Henri, Evêque de Worms, 1191.	FRANCONIE. Conrad, frere de l'Empereur, 1196.	Godefroi de Vi- terbe.
ITALIE. Archevêques de COLOGNE.	Conrad, Evê- que de Hildes- heim & de Wurtz- bourg, 1196.	FRANCONIE. Conrad, frere de l'Empereur, 1196.	Gervais de Til- berie.
Philippe de Meinsberg, 1174- 1191.	Albert en 1196.	Philippe, frere de l'Empereur, Duc de Souabe & de Franconie, jus- qu'en 1199. qu'il succéda à Henri VI. dans l'Empire.	Albert de Stade.
Brunon résigne, 1192.	Otton en 1191.	S O U A B E.	Arnoul de Lu- beck.
Adolphe d'Al- tenau le trouve en 1192. déposé en 1204.	Lothaire, Evê- que de Liège.	Frédéric, Duc de Souabe, 1191. Henri VI. 1195. Philippe, frere de l'Empereur, Duc de Franconie & de Souabe.	La Chronique de Sederbourg.
		BAVIÈRE. Louis, Duc de Baviere, 1231.	Matthieu Paris. Otton de Saint Blaise.
		COMTES PALAT.	La Chronique d'Aubourg.
		Conrad, Comte Palatin, oncle de l'Empereur, 1165. Il ne laissa qu'une fille qui fut ma- riée à Henri Guelf, fils de Henri le Lion, à qui l'Em- pereur conféra le Palatinat après la mort de Conrad. Henri Guelf, Comte Palatin, 1195. 1215.	Roger de Howe- den.
		BRANDEBOURG.	Conrad d'Url- perg.
		Otton d'Anhalt. Margrave, 1198.	Facellus. Malaspina.
		BOHEME.	ILLUSTRES.
		Premislas, Duc de Bohême, 1199. Roi, 1200. 1270.	Godefroi de Vi- terbe, Aumônier de Henri VI. & Secrétaire de Fré- déric I. Auteur d'une Histoire des Empereurs.
			Lambert de Lié- ge, Historien, 1195.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Ce Prince sévit contre les rebelles, & en particulier contre le Comte Jordain, qu'il fit asseoir sur un trône de fer rougi au feu, & couronner aussi d'un cercle de fer brulant. Henri après s'être rendu maître de toute la Pouille & du Royaume de Sicile, redemanda à Alexis l'Ange, Empereur d'Orient, les anciennes possessions des Normands en Grèce, & se contenta à leur place d'un tribut annuel de dix talens d'or.

1197.

Henri VI. se prépare à une nouvelle Croisade, & fait sacrer le nouveau Roi de Chypre, Amery, par l'Evêque de Wurtzbourg; & le Roi d'Arménie Léon, par l'Archevêque de Mayence.

Henri VI. meurt à Messine: on soupçonne l'Impératrice Constance de l'avoir fait empoisonner, pour se venger des cruautés qu'il avoit commises contre les Siciliens rebelles.

Il a porté une Loi qui déclare tous les fiefs héréditaires dans chaque famille jusqu'à l'extinction des mâles. Ce règlement peut être étendu aux grandes Charges de l'Empire, dès-lors attachées au Duché de Saxe, au Comté Palatin du Rhin, au Margraviat de Brandebourg, & aux Archevêchés de Mayence & de Cologne.

Henri VI. ayant acquis la Sicile, proposa aux Etats, 1^o. d'incorporer à jamais à l'Empire d'Allemagne les Royaumes de Naples & de Sicile. 2^o. De rendre les Duchés, Comtés & autres fiefs héréditaires jusqu'aux femmes. 3^o. De renoncer au droit de main-morte ou de succession dans les biens des Prélats défunts, à condition que l'Empire cesseroit d'être électif, & qu'il resteroit héréditaire dans sa maison. Cette proposition fut approuvée & signée par le S. Siège, & par plus de cinquante Princes & Etats de l'Empire qui concouroient encore à l'élection; mais l'opposition de Bernard Duc de Saxe, & des autres Princes de sa maison, fit échouer ce projet auquel l'Empereur renonça: il remit aux Princes de son parti la parole qu'ils lui avoient donnée.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Naissance & avènement à la Couronne.

1197. 1198. 1199.

HENRI VI. ne laissa qu'un fils Frédéric II. élu Roi des Romains ; mais qui n'avoit que quatre ans. Son éducation fut confiée à Philippe, Duc de Souabe, Marquis de Toscane, oncle du jeune Prince, & dernier fils de l'Empereur Frédéric I. La plupart des Etats de l'Allemagne embrassèrent le parti du jeune Frédéric, & donnerent la régence au même Duc de Souabe. Ce Prince s'étoit rendu odieux au saint Siège, par la rigueur avec laquelle il avoit recherché les droits de l'Empire sur les terres de Mathilde, que les Papes s'étoient arrogés, & il avoit été excommunié par Célestin III. Innocent III. se prévalut de cette circonstance, pour faire sortir l'Empire de la maison de Souabe. Il souleva pour cet effet l'Archevêque de Cologne, le Comte Palatin, fils de Henri le Lion, & les autres partisans de celui-ci ; ils s'assemblèrent à Andernach, & élurent Empereur Bertholde, Duc de Zeringen, Prince riche, & dont la maison étoit depuis long-tems ennemie de celle de Souabe. Mais Bertholde se défiait de ses forces, s'accommoda avec Philippe ; il reçut de lui onze mille mares d'argent, & renonça à son élection. Alors les Princes dévoués à la maison de Souabe, sçavoir, l'Archevêque de Trèves, les Ducs de Bohême, de Saxe & de Baviere, plusieurs Evêques, & un grand nombre de Seigneurs, s'assemblèrent à Mulhausen, & élurent Empereur Philippe, qui avoit entre les mains les ornemens & le trésor de l'Empire. De-là ils le conduisirent à Mayence, où l'Evêque de Sutri Légat du Pape, lui donna l'absolution de l'excommunication. Il fut ensuite sacré & couronné par l'Archevêque de Tarantaise, en l'absence de celui

PHILIPPE
fils de l'Empereur Frédéric I. & de Béatrice de Bourgogne, né vers 1180. Prince de Toscane en 1195. Duc de Souabe en 1196. élu Empereur en 1197. âgé de près de 20. ans.

de Mayence ; mais Innocent III. désapprouva non-seulement le sacré & l'absolution, il engagea même quelques autres Princes d'Allemagne d'élire à Cologne Otton, fils puiné du Duc Henri le Lion. Otton avoit été élevé à la Cour de son oncle Richard, Roi d'Angleterre, qui l'avoit fait Comte de Poitou, & qui sacrifia 130000. marcs d'argent pour faire réussir l'élection de son neveu. Les Princes de son parti, quoiqu'inférieurs de beaucoup en nombre à ceux du parti de Philippe, le firent sacrer à Aix-la-Chapelle, se flattant d'être puissamment secourus par le Roi d'Angleterre. Philippe avoit pour lui le Roi de France & la plus grande partie de l'Allemagne. Pour affermir & augmenter son parti, il donna le titre de Roi à Prémislas Ottocar, Duc de Bohême, & depuis ce tems cette dignité est restée attachée à la Bohême même ; jusqu'alors elle n'avoit été que personnelle à quelques Rois. Philippe distribue à ses amis les vastes domaines de sa maison en Souabe & en Franconie, ne se réservant que le titre de Duc & les Villes principales. Telle est en partie l'origine du grand nombre de petits Souverains qui se trouvent dans ces deux Provinces. Guerre civile au désavantage d'Otton. Le Pape Innocent III. excommunique Philippe, & somme tous les Princes d'Allemagne de se soumettre à Otton, comme ayant été sacré à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne, suivant les loix d'Allemagne ; & confirmé par le S. Siège, auquel il prétendoit que le droit de nommer les Empereurs étoit principalement attaché. Otton avoit gagné le Pape par la promesse de lui restituer les terres de Mathilde, & de renoncer au droit de main-morte ; mais Philippe, sans s'arrêter aux décisions d'Innocent III. s'en rapporta à cet égard à l'arbitrage du Roi de France. Le nouveau Roi de Bohême abandonne Philippe, parcequ'il avoit refusé de consentir à son divorce.

1204. 1205. 1206. 1207.

Philippe repousse Otton jusqu'en Saxe, & fait passer dans son parti l'Archevêque de Cologne, les Landgraves de Thy-

FEMME.	ENFANS.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Irene, fille d'Isaac l'Ange, Empereur d'Orient, mariée en 1196. couronnée Impératrice en 1204. à Aix-la-Chapelle, meurt de chagrin à cause de la mort de Philippe en 1208. enterrée dans l'Abbaye de Lorsch.	Cunegonde, femme de Wencéslas Ottocar, Roi de Bohême, 1231. Marie, femme de Henri, Duc de Brabant. Ethisa, mariée à Ferdinand III. Roi de Castille, 1235. Béatrice, mariée à l'Empereur Otton IV. en 1208.	PHILIPPE est assassiné à Bamberg, le 22. Juin 1208 âge de près de 30. ans, dont il avoit régné 11. Il est enterré à Spire.	<i>Papes.</i> Célestin III. 1198. Innocent III. 1217. <i>Empereurs d'Orient.</i> Isaac l'Ange. 1204. Alexis III. 1203. Alexis IV. 1204. Murtzulphe. 1204. <i>Empire des Latins.</i> Baudouin. 1205. Henri. 1216. <i>Roi de France.</i> Philippe II. 1223. <i>Roi d'Espagne.</i> Alphonse IX. 1214. <i>Roi de Portugal.</i> Sanche I. 1212. <i>Roi d'Angleterre.</i> Richard I. 1199. Jean Sans Terre. 1216. <i>Roi d'Ecosse.</i> Guillaume. 1214. <i>Roi de Danemarck.</i> Canut VI. 1202. Waldemar II. 1241. <i>Roi de Suède.</i> Suercher II. 1211. <i>Roi de Pologne.</i> Lesque V. 1226.

EVENEMENS REMARQUABLES.

ringe & le Comte Palatin du Rhin, propre frere d'Otton. Philippe maître de toute l'Allemagne, tient une Diète à Cologne; il renonce à sa premiere élection, & permet aux Princes de procéder à une nouvelle. Tous les suffrages s'étant de-rechef réunis en sa faveur, l'Archevêque de Cologne le couronna à Aix-la Chapelle. Le Pape excommunie ce Prélat, & le fait déposer. Ambassade des Princes d'Allemagne en Italie, pour reconcilier Philippe avec le Pape. On flattoit Innocent III. de l'espérance que son neveu épouserait une des filles de l'Empereur, & que cette alliance seroit passer les allodiaux de Mathilde dans la famille du Pape. Philippe en conséquence fut absous, & reconnu à Rome pour Empereur. Entrevue des deux compétiteurs à Cologne. Philippe offre à Otton sa fille Béatrice en mariage & le Duché de Souabe pour dot, à condition qu'il renonceroit à l'Empire. Otton refuse ces conditions. Le Pape qui avoit été le médiateur dans cette conférence, abandonne entierement Otton, & se jette dans le parti de Philippe.

Albert Evêque de Riga en Livonie, fait la guerre aux Livoniens. Fondation de l'Ordre des Porte-glaives, confirmée par Innocent III. Ce Pape leur prescrivit la règle de Citeaux, & leur donna un habit blanc sur lequel étoient deux épées de gueules mises en sautoir. Le premier Grand-Maître fut Wynô de Rorbach.

1208.

Philippe prêt de fondre sur Otton à la tête d'une grande armée, est assassiné à Bamberg par Otton de Wittelsbach, cousin du Duc de Baviere. Le meurtrier se vengea du refus que l'Empereur lui avoit fait de lui donner sa fille, & de ce qu'il l'avoit empêché d'épouser celle du Duc de Pologne. On croit qu'Otton de Wittelsbach se refugia dans les Ardennes, mais il fut tué quelque tems après par le Maréchal de l'Empire. On fait descendre de lui les Comtes de Daun, & la maison de Salm.

ARCHI-
CHANCELIERS.

ALLEMAGNE.

Archevêques de

MAYENCE.

Conrad. 1200.

Sigefroi II. d'Ep-
stein, Archevê-
que, 1220.

ITALIE.

Archevêques de

COLOGNE.

Adolphe, Com-
te d'Altenau, dé-
posé par le Pape
Innocent en 1205.Brunon, Comte
de Sayn, 1208.VICE-
CHANCELIERS.Conrad, Evê-
que de Hildes-
heim, 1199. 1203.Hartwic, Evê-
que d'Eichstett,
1204.Conrad, Evê-
que de Ratibon-
ne, 1205.Conrad, Evê-
que de Spire &
de Metz.

Sigefroi.

Conrad.

DUCS & GRANDS
OFFICIERS.

SAXE.

Bernard d'An-
halt, 1212.

SOUABE

ET

FRANCONIE.

L'Empereur Phi-
lippe.

BAVIERE.

Louis de Wit-
telspach, Duc,
1231.COMTE PALAT.
du Rhin.Henri, frere
d'Otton IV. & fils
de Henri le Lion,
déposé en 1215.

BRANDEBOURG.

Otton I. Mar-
grave, fils d'Al-
bert l'Ours, 1196.Otton II. Mar-
grave, fils du
précédent, 1206.Albert II. Mar-
grave, frere du
précédent, 1221.

BOHEME.

Premissas Otto-
car, Duc de Bo-
hême, 1191. Roi
en 1198. 1230.HISTORIENS
& Illustres.Arnoul de Lu-
beck.Otton de Saint-
Blaise.Conrad d'Urf-
perg.Chronique d'Au-
sbourg.Les Lettres d'In-
nocent III.Roger de Ho-
weden.

Albert de Stade.

Alberic de Trois-
Fontaines.Godefroi de Co-
logne.*Parmi les Ma-
dernes.*

Gundling.

ILLUSTRES.

Saxon le Gram-
mairien, Prévôt
de Rothschild,
auteur d'une
Histoire Danoise,
1204.

Naissance & avènement à la Couronne.

OTTON IV. fils de Henri le Lion, Duc de Saxe, & de Mathilde d'Angleterre, né en 1170. Duc d'Ardenne, & Comte de Poitou, 1190. élu Empereur, 1197. reconnu par toute l'Allemagne, 1208.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1208. 1209.

APRÈS la mort de Philippe, les Etats d'Allemagne se rassemblèrent à Halberstadt, d'où étant passés à Francfort, l'élection d'Otton IV. fut renouvelée d'un consentement unanime. Tous les Etats réunis avec l'Empereur, jurèrent de maintenir la paix publique, d'abolir les péages usurpés, & de rétablir les droits & les prérogatives dont Charlemagne & ses successeurs avoient joui : enfin on jugea l'assassin de Philippe, suivant les loix de Bavière, sa patrie. Il fut condamné au ban de l'Empire, dépouillé de tous ses fiefs, possessions, rangs & qualités, & il fut permis à chacun de le tuer où il le trouveroit. Diète de Wurtzbourg. Les Etats d'Italie y font leur soumission à Otton IV. Le Légat du Pape le reconnoit pour Empereur ; il lui propose d'épouser la jeune Béatrice, fille de l'Empereur Philippe, pour achever par-là la réconciliation des deux maisons. Le mariage se fait, mais la jeune Impératrice mourut quelques jours après. L'Empereur passe en Italie & reçoit la couronne impériale du Pape Innocent III. après avoir fait serment 1°. de maintenir & de défendre les droits de l'Empire ; 2°. de protéger l'Eglise, & en particulier le S. Siège, 3°. de lui restituer les allodiaux de Mathilde, & nommément la Marche d'Ancone & le Duché de Spolète ; 4°. de renoncer au droit de main-morte, c'est-à-dire, à la dépouille des Prélats défunts, & 5°. de ne rien entreprendre contre le jeune Frédéric II. Roi de Naples & de Sicile.

1210. 1211.

Nonobstant le serment prêté au Pape, Otton IV. assemble les Jurisconsultes d'Italie, pour

FEMMES.

Marie, fille de Henri IV. Duc de Brabant, fiancée en 1198. Le mariage ne se conclut pas alors.

Béatrice, fille de l'Empereur Philippe, fiancée en 1208. mariée en 1212. Elle mourut quatre jours après son mariage. Alors Otton IV. épousa sa première fiancée :

Marie, fille de Henri IV. qui lui survécut.

MORT.

OTTON IV. meurt, 1218. le 19. Mai dans le Château de Hartzbourg, âgé de . . . ans. Il en avoit régné 6. en pleine autorité ; & 4. ans après sa déposition, il est enterré à Brunswick.

PRINCES
Contemporains.

Pape.
Innocent III. 1217.
Empereur d'Orient.
Henri. 1216.
Roi de France.
Philippe II. 1223.
Roi d'Espagne.
Alphonse IX. 1214.
Roi de Portugal.
Sanche I. 1212.
Roi d'Angleterre.
Jean Sans Terre. 1216.
Roi d'Ecosse.
Guillaume. 1214.
Roi de Danemarck.
Waldemar. 1241.
Roi de Suède.
Suercher. 1211.
Eric X. 1218.
Roi de Pologne.
Lesque. 1225.

EVENEMENS REMARQUABLES.

faire la recherche des droits de l'Empire qui avoient été usurpés pendant le dernier schisme, & réunit à son domaine les terres de Mathilde, dont le Pape Innocent III. avoit pris possession; en même tems il voulut obliger Frédéric II. à lui faire hommage du Royaume de Sicile. Le Pape opposé à ses Jurisconsultes nommés *Légistes* les Docteurs du Droit Canon, appellés *Décrististes*, & lui rappelle le serment qu'il avoit fait en recevant la couronne. Otton répond que ses promesses de défendre les droits de l'Empire étoient antérieures. Le Pape le menace de l'excommunication. L'Empereur à la tête d'une armée, s'empare de la Pouille, & demande au Pape l'abolition du concordat de 1122. & le droit de nommer aux Evêchés. Le Pape l'excommunie & adresse sa sentence à l'Archevêque de Mayence. Celui-ci la publie en Allemagne, & invite les Princes à procéder à une nouvelle élection en faveur de Frédéric Roi de Sicile, fils de Henri VI.

1212. 1213.

Otton retourne en Allemagne pour appaiser les troubles que l'Archevêque de Mayence y avoit excités. Diète de Nuremberg. L'Empereur après avoir déclamé beaucoup contre le S. Siège, & fait l'apologie de sa conduite envers le Pape, se soumet au jugement des Princes, & leur abandonne le soin de l'Empire. Autre assemblée des Princes opposés à Otton IV. principalement de l'Archevêque de Mayence, du Roi de Bohême, du Duc de Bavière, & de ceux qui avoient signé le traité de l'hérédité de l'Empire sous Henri VI. Frédéric II. y est élu Empereur. Otton IV. proscriit Prémislas Roi de Bohême, & investit de son Royaume le fils que ce Prince avoit eu de son premier mariage. Il se servit dans cette cérémonie de six étendarts. Frédéric II. appuyé par le Pape Innocent III. & par le Roi de France Philippe-Auguste, vient en Allemagne, conduit par les Evêques qui l'escortent chacun dans son Diocèse, & se fait couronner à Mayence. Toute l'Allemagne se joint à lui. Otton IV. trop foible

ARCHI- CHANCELIERS.	VICE- CHANCELIERS.	DUCS D'ALLE- MAGNE.	HISTORIENS & Illustres.
<p>ALLEMAGNE. Archevêque de MAYENCE. Sigefroi II. d'Ep- stein, depuis 1200. 1230.</p>	<p>Herman, Evê- que de Munster, 1204. Conrad, Evê- que de Spire & de Metz, 1209. 1224</p>	<p>SAXE. Bernard, Duc de Saxe, 1212. Albert I. fils al- né du précédent, Duc de Saxe, 1260. Le fils cadet de Bernard, nommé Henri, eut les terres d'Anhalt, & prit le nom de Prince. C'est-là le premier exem- ple que ce nom ait servi à dési- gner une dignité particulière, dif- férente de celle de Duc & de Mar- grave.</p>	<p>Arnoul de Lu- beck. Conrad d'Urf- perg. Matthieu Paris. Godefroi de Co- logne. Otton de Saint Blaise.</p>
<p>ITALIE. Archevêques de COLOGNE. Brunon, Comte de Sayn, 1208. Thierry, Comte de Bergues, jus- qu'en 1216. Engelbert, Com- te de Bergues, 1225.</p>	<p>Gervais de Til- beri. Gautier. Etienne, Cha- noine de Minden.</p>	<p>SOUABE ET FRANCONIE. Le jeune Frédé- ric II. depuis 1208. il fut élu Empereur en 1212. Ces deux Duchés étoient dès-lors extrêmement af- foiblis.</p>	<p>La Chronique d'Aufbourg. Les Lettres d'In- nocent III. Albert de Stade. Albéric de Trois- Fontaines. Chronique de Padoue.</p>
		<p>BAVIERE. Louis, Duc de Baviere, 1231.</p>	<p>Parmi les Mo- dernes. Meibom.</p>
		<p>COMTE PALAT. du Rhin. Henri, Comte Palatin, frere de l'Empereur Otton IV. déposé, 1215.</p>	<p>ILLUSTRES. Gervais de Til- bérie, cousin de l'Empereur Otton IV. & Maréchal du Royaume d'Ar- les, Auteur des <i>Osia Imperialia</i> 1210.</p>
		<p>BRANDEBOURG. Albert, Mar- grave, 1221.</p>	<p>Arnoul, Abbé de Lubeck & His- torien, Continua- teur de Helmoldus, 1209. Albert de Hal- berstadt, Poète Allemand, Tra- ducteur des Mé- tamorphoses d'O- vide, 1210.</p>
		<p>BOHEME. Prémiffas Otto- car, 1230.</p>	

EVENEMENS REMARQUABLES.

pour lui résister, se retire dans ses terres de Brunswick.

Origine de la principauté d'Anhalt, sous Henri, fils puiné de Bernard Duc de Saxe. Ses descendans s'appellerent Comtes d'Ascanie ou d'Ascherleben, & Princes d'Anhalt, jusque sous l'Empereur Louis de Baviere, vers 1320. qu'ils mirent le nom de Princes d'Anhalt devant le titre de Comtes d'Ascanie.

1214.

1218.

Otton IV. dans l'espérance de renverser le principal appui de Frederic II. entre dans la ligue du Comte de Flandre, contre le Roi de France. Bataille de Bovines, où l'armée d'Otton est entierement défaite. Cette perte ruina ses affaires, & ne lui permit plus de songer à celles de l'Empire. Il s'enferma dans le château de Hartzbourg, où il mena une vie privée jusqu'à sa mort arrivée en 1218. Comme il ne laissa point d'enfans, ses terres échurent à son frere Guillaume, souche de la Maison de Brunswick & de Lunebourg.



EVENEMENS REMARQUABLES.

Naissance & avènement à la Couronne.

1212.

FREDERIC II. avoit d'abord été élevé sous la tutelle de son oncle Philippe; mais celui-ci étant monté sur le trône d'Allemagne, le Pape Innocent III. se chargea lui-même de ce soin. Ce Pontife s'étant déclaré contre Otton, engagea les Etats d'Allemagne à élire Frederic Empereur. Aussi ce Prince avoit promis au Pape de rendre les terres de Mathilde, de renoncer au droit de main-morte, & de faire une croisade. Après son élection il dispensa les Rois de Bohême d'assister aux Diètes qui seroient convoquées ailleurs qu'à Bamberg, à Mersebourg, ou à Nuremberg. Ce privilège étoit très-important pour ces tems-là, où les Princes d'Allemagne assistoient toujours en personne aux assemblées générales; mais c'est à tort qu'on en a conclu ensuite que les Rois de Bohême étoient exclus des Diètes qu'on ne tiendroit point dans ces trois villes. Ce n'est qu'en 1708. qu'ils ont été rétablis dans leur ancien droit, d'assister indistinctement à toutes les Diètes.

1213. 1219.

Diète d'Egra. Frederic II. y porte la fameuse constitution de la liberté ecclésiastique, par laquelle il confirme le concordat de 1122, il renonce au droit de main-morte, permet les appels en Cour de Rome, & promet la restitution des terres de Mathilde. Diète de Mayence, où Frederic est couronné par l'Archevêque de cette ville. Cette cérémonie fut répétée en 1215. à Aix-la-Chapelle, où il se croisa. En même tems il fit prêter serment à la Noblesse, de ne plus faire de fausse monnoye, ni d'exiger des péages

FREDERIC

II. fils de l'Empereur Henri VI. & de Constance de Sicile, né en 1193. élu Roi des Romains 1196. élu Empereur 1212. âgé de 19. ans.

EVENEMENS REMARQUABLES.

extraordinaires, ni de voler sur les grands chemins. Diète de Wurtzbourg en 1216. remarquable par le premier decret solennel qui défend à l'Empereur d'aliéner aucune principauté de l'Empire, ou de la soumettre à un autre Etat d'Allemagne, sans le consentement du Prince qui la possède, & de ses vassaux. Ce decret fut fait à la sollicitation des Abbeses du haut & bas Munster, *Ober & Niedermunster* de Ratifbonne, que l'Empereur venoit de céder à l'Evêque de cette Ville, en échange de quelques autres fiefs. Diète de Ratifbonne. Henri Comte Palatin du Rhin toujours attaché à son frere l'Empereur Otton IV. y est proferit & dépouillé du Palatinat que l'Empereur donne à Louis Duc de Baviere. Il est très-vraisemblable que les Rois de Bohême ont reçu à cette occasion la charge de Grand Echanfon, qui jusqu'à lors paroît avoir appartenu aux Ducs de Baviere. Le Palatinat du Rhin & le Duché de Baviere ayant été réunis, leurs possesseurs ne pouvoient remplir à la fois les deux charges de Sénéchal & de Grand Echanfon; ils céderent cette derniere aux Rois de Bohême, qui l'ont conservée jusqu'à nos jours, malgré les efforts que les Ducs de Baviere firent sous Rodolphe I. de Habsbourg, pour se la faire restituer. Diète de Goslar. Henri ci-devant Comte Palatin du Rhin, & frere d'Otton IV. remet à Frederic les ornemens & le trésor de l'Empire, par ordre exprès de son frere mourant.

Privilège singulier accordé à la ville de Nuremberg, portant que ses citoyens ne seront pas obligés de comparoître quand on les appellera à un combat judiciaire. Les Empereurs successeurs de Frédéric II. donnerent le même droit à plusieurs autres villes, & en dernier lieu l'Empereur Louis V. de Baviere l'accorda à la ville de Dortmund en Westphalie en 1332.

1220.

1223.

Diète de Francfort. L'Empereur y fait élire pour son successeur son fils Henri âgé de neuf ans, & obtient le consentement des Etats pour repasser en Italie, afin d'y recevoir la

FEMMES.

1. Constance, fille d'Alphonse II. Roi d'Aragon, mariée en premières noces à Emmerich, Roi de Hongrie, & en 1208. à Frédéric I.

1222.

2. Yolande, fille de Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, mariée en 1224.

1228.

3. Isabelle, fille de Jean Sans Terre, Roi d'Angleterre en 1235

1241.

4. N. mariée en 1248.

Maitresse.

5. Blanche, fille de Boniface, Seigneur d'Angliano.

ENFANS.

1. HENRI VII. Roi des Romains, né en 1213. élu Roi des Romains en 1220. couronné en 1222. emprisonné en 1234. meurt en 1236. il avoit épousé Marguerite, fille de Léopold, Duc d'Autriche, mariée en 1225. Elle fut mere de deux jumeaux; Frédéric & Henri, qui moururent jeunes.

2. CONRAD IV. qui regna.

2. Jordan mort dès l'enfance.

3. Henri Roi de Jérusalem par le testament de son pere, empoisonné en 1254. par Jean de Morrai.

3. Marguerite, femme d'Albert le Décapité, Margrave de Misnie; & Landgrave de Thuringe.

5. Entius, Roi de Sardaigne, 1240. meurt en prison à Bologne en 1272.

5. Mainfroi, Prince de Tarente, Roi de Naples, 1254. 1266.

5. Frédéric, Prince d'Antioche.

5. Plusieurs filles.

MORT.

FREDERIC II. meurt au Chateau de Fiorenzaolo dans la Pouille, en 1250. le 13. Décembre, âgé de 57. ans, dont il avoit régné 38. depuis sa première élection. Il est enterré à Palerme.

PRINCES contemporains.

Papes.

Innocent III. 1217.
Honoré III. 1227.
Gregoire IX. 1241.
Célestin IV. 1241.
Innocent IV. 1254.

Empereurs d'Orient.
Henri. 1216.
Pierre de Courtenai. 1220.

Robert de Courtenai. 1229.
Baudouin II. 1261.

Rois de France.
Philippe II. 1227.
Louis VIII. 1226.
Louis IX. 1270.

Rois d'Espagne.
Alphonse IX. 1214.
Henri I. 1217.
Ferdinand III. 1252.

Rois de Portugal.
Sanche I. 1212.
Alphonse II. 1223.
Sanche II. 1246.
Alphonse III. 1279.

Rois d'Angleterre.
Jean Sans Terre. 1216.
Henri III. 1273.

Rois d'Ecosse.
Guillaume. 1214.
Alexandre II. 1249.
Alexandre III. 1286.

Rois de Danemarck.
Waldemar II. 1241.
Eric VI. 1250.

Rois de Suede.
Eric X. 1218.
Jean I. 1223.
Eric XI. 1250.

Rois de Pologne.
Lesque. 1226.
Boleslas IV. 1279.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

couronne impériale. La régence du Royaume d'Allemagne & la personne du jeune Prince furent confiées pendant le tems de son absence aux soins d'Engelbert Archevêque de Cologne. L'Empereur est couronné par le Pape Honoré III. auquel il abandonne les allodiaux de Mathilde: il cède à la priere du même Pontife le Royaume de Sicile à son fils Henri, afin qu'il ne parût pas que ce Royaume tributaire du S. Siège le fût aussi de l'Empereur.

Constitution faite dans la Diète de Francfort, sur la liberté des Princes ecclésiastiques, différente de celle d'Egra. Par cette loi l'empereur renonce derechef au droit de mainmorte, il promet de défendre les biens des Eglises, & de ne pas permettre qu'on établisse de nouveaux péages dans leurs terres. Il défendit aux Juges Royaux de porter des interdicts, & d'exiger des tributs ou péages dans les villes épiscopales, excepté huit jours avant le commencement d'une Diète que l'Empereur y assembleroit, durant le tems qu'elle dureroit, & huit jours après la séparation de l'assemblée, avec cette réserve expresse, que cette exception n'auroit pas lieu, si l'Empereur s'arrêtoit dans ces villes sans y tenir de Diète. Les Chevaliers Teutons obligés de quitter Acre, reviennent en Allemagne, où l'Empereur reçoit le Grand Maître au nombre des Princes. Constitution de Frédéric II. qui défend les épreuves par le fer ardent, par l'eau chaude, &c.

Henri, fils de l'Empereur, est couronné Roi des Romains à Aix-la-Chapelle sous le nom de Henri VII. Depuis ce tems il exerça tous les actes de souveraineté comme vicaire de l'Empereur son pere, en consultant sur toutes choses Engelbert, Archevêque de Cologne. Il tint sa première Diète à Nordhausen, & y délivra Waldemar Roi de Danemarck de la prison où le retenoit le Comte de Schwerin, à condition qu'il rendroit les terres usurpées sur l'Empire, qu'il payeroit 100000. mares d'argent, & qu'il recevroit son Royaume en fief de l'Allemagne. Cette dernière condition fut désapprouvée par les Etats de Danemarck.

ARCHI- CHANCELIERS.	VICE- CHANCELIERS.	DUCS & GRANDS OFFIC. D'ALL.	HISTORIENS & Illustres.
ALLEMAGNE. <i>Archevêques</i> DE MAYENCE. Sigefroi II. 1239. Sigefroi III. d'Epstein, 1249. Christian I I. 1251. Gerard Rhin- grave, 1260. ITALIE. <i>Archevêques</i> DE COLOGNE. Thierry, Comte de Bergues, 1216. Engelbert, Comte de Bergues, 1225. Henri, 1231. Conrad, Comte de Hochstett, 1262.	Conrad, Evê- que de Spire & de Metz, 1224. Sigefroi, Evê- que de Ratibon- ne, 1247. Bertholde de Nieffen, Evêque de Brixen. Pierre de Vi- neis. Henri, Evêque de Bamberg. Henri de Tan- ne. Henri, Prévôt d'Aix.	SAXE. Albert, Duc de Saxe, 1212. 1260. SOUABE ET FRANCONIE. L'Empereur Fré- déric II. & sous lui ses deux fils, Henri & Conrad. BAVIÈRE ET COMTE PALAT. Louis, Duc de Bavière, & Com- te Palatin, Vicaire de l'Allemagne, 1231. Ottou l'illustre, Duc de Bavière, & Comte Pala- tin, fils du pré- cédent. Il épousa Agnès, fille de Henri Guelf, ci- devant Comte Pa- latin. Par ce ma- riage il s'affermir dans le Palatinat. BRANDEBOURG. Albert II. Mar- grave, 1206. 1221. Jean I. fils du précédent, Mar- grave, 1266. BOHEME. Prémiffas, Roi de Bohême, 1200. 1230. Wenceflas, Roi de Bohême, 1253. Tous les Rois de Bohême suc- cesseurs de Pré- miffas, portent aussi le nom d'Or- tocar.	Conrad d'Urf- perg. Albert de Stade. Anonyme dans la Vie de Frédéric II. Albéric de Trois- Fontaines. Chronique d'Auf- sbourg. Chronique de Padoue. Godefroi de Vi- terbe. André de Ba- vière. Matthieu Paris. Chronique Aul- trale. Pierre de Vi- neis. Thomas Facel- ius. Annales de Col- mar. ILLUSTRES. Conrad de Lich- tenau, Abbé d'Urf- perg près d'Auf- bourg, Auteur d'une Histoire u- niverselle, 1240. Jourdain de Sa- xe, Général des Dominicains, 1236. Epko de Rebi- chau, Compila- teur du Droit Ci- vil & Feodal de Saxe. Bertholde de Grimenstein, Compilateur du Droit de Souabe. Christian II. Ar- chevêque de Ma- yence, Auteur de quelques Livres d'histoire.

EVENEMENS REMARQUABLES.

1225. 1226. 1227.

L'Archevêque de Cologne, Régent d'Allemagne, ayant été assassiné, l'Empereur nomme le Duc de Baviere, Comte Palatin du Rhin, pour gouverner conjointement avec son fils Henri VII.

Conrad, Duc de Masovie, ne pouvant plus se défendre contre les Prussiens, appelle à son secours l'Ordre Teutonique, qui s'étoit fixé à Marbourg en Hesse. En vertu du traité qu'il fit avec le Grand Maître Herman de Saltza, il céda aux Chevaliers le District de Culm, pour s'y établir & le posséder en toute souveraineté, de même que tout ce qu'ils pourroient conquérir sur les Prussiens. La donation est datée du mois de Juin 1230. Les Chevaliers acceptèrent la proposition; ils passèrent en Prusse, & s'unirent en 1238. avec l'Ordre des Chevaliers Porte-glaives de Livonie, du consentement du Pape Gregoire IX. Leurs succès furent si heureux, qu'ils fournirent en peu de tems à leur domaine toute la Prusse, outre les deux tiers de la Livonie qui avoit appartenu aux Porte-glaives. Alors les Grands Maîtres transférèrent en 1309. leur résidence de Marbourg à Mariembourg en Prusse. Le Grand Maître des Chevaliers Porte-glaives, qui fit le traité d'union avec les Chevaliers Teutoniques, s'appelloit Thierri de Grunneck, & devint dans la suite Grand Bailli de Livonie.

Les Princes Slaves de Meckelbourg, de la Poméranie & du Holstein, refusent de se soumettre aux Danois. Ceux-ci leur déclarent la guerre. Fameuse bataille de Bornhovede, où l'armée Danoise est battue. Sa défaite est l'époque de la pleine liberté des Comtes de Holstein, des villes de Hambourg & de Lubeck, & des Princes de Meckelbourg. Depuis ce tems les Rois de Danemarck cessèrent de faire valoir leurs prétendus droits sur ces Provinces; ils conservèrent néanmoins le titre de Roi des Vandales.

L'Empereur épousa la Princesse Yolande, fille de Jean de Brienne, Roi titulaire de Jerusalem. Par ce mariage, il acquit à sa maison les droits sur ce Royaume. Il en prit dès-lors le titre, que ses successeurs au Royaume de Naples,

ILLUSTRES.

Conrad de Ma-
yence , Historien
de Mayence, 1250.

Conrad de Mar-
purg , Théolo-
gien , Historien
& Inquisiteur ,
1231.

Conrad de
Scheuren , Phi-
lofophe & Histo-
rien.

Conrad de Lau-
terberg , Histo-
rien , 1225.

Lambert de Lié-
ge , Poëte & Hif-
torien.

Jean Semeca de
Halberfitt , Ca-
nonifte , 1245.

EVENEMENS REMARQUABLES

sans être ses descendans, ont toujours conservé. Des Rois de Naples ce titre a passé aux Ducs de Lorraine par le mariage du Duc René II. avec Yolande fille unique de René I. de la maison d'Anjou, qui prétendoit être l'héritier du Royaume de Naples & de Jerusalem.

Mort du Pape Honoré III. Gregoire IX. lui succède. Il signala les commencemens de sa papauté en excommuniant Frédéric II. parcequ'il n'avoit pas encore entrepris la croisade qu'il avoit promise.

1228. 1229. 1230.

Frédéric II. voulant engager le Pape à l'absoudre de l'excommunication, s'embarque pour la Palestine. Le Soudan de Babylone effrayé de l'orage qui alloit fondre sur lui, fait avec l'Empereur une trêve de dix ans, par laquelle il lui cède les villes de Jerusalem, de Nazareth & d'Acce, avec la permission de rétablir les forteresses que les Chrétiens y avoient autrefois construites. Frédéric II. va à Jerusalem, & s'y fait couronner. Pendant son absence, Gregoire IX. renouvelle contre lui la sentence d'excommunication, sous prétexte que ce Prince étoit parti pour la Terre-sainte, sans avoir été absous, & qu'il avoit fait une trêve avec les infidèles. Le Pape assemble une armée, & s'empare d'une grande partie de la Pouille, dont il investit le beau-pere de Frédéric II. Jean de Brienne. Celui-ci étoit mécontent de l'Empereur, parcequ'il ne lui avoit pas rendu le Royaume de Jerusalem. Le jeune Henri, fils de Frédéric II. & Roi des Romains, se déclare contre son pere. Le Pape fait répandre le bruit que l'Empereur étoit mort : cette nouvelle, quoique fautive, occasionne la révolte générale de la Sicile & de l'Italie. L'Empereur instruit de ces événemens, repasse en Europe, ramasse une armée, bat les troupes du Pape, reprend tout ce que Jean de Brienne lui avoit enlevé, & s'empare de plusieurs villes dépendantes du S. Siège. Révolte des Romains contre le Pape, qui se réconcilie avec l'Empereur par la médiation du Duc d'Autriche & du Grand Maître de l'Ordre Teutonique. L'Em-

SOUS FREDERIC II.

pereur fut absous moyennant la somme de 130000. marcs d'argent qu'il paya à Gregoire IX. & la restitution des villes qu'il lui avoit prises.

1231. 1234.

Henri VII. fils de l'Empereur tient une Diète à Mayence, où le Comte de Sain est absous du crime d'hérésie qu'on lui avoit imputé. Terrible inquisition contre de prétendus hérétiques de toute espèce & de toute qualité, qui furent tous brûlés sans aucun examen ni forme de procès. Le Frere Conrad, Dominicain, & chef des Inquisiteurs, fut assassiné par quelques gentilshommes, & à sa mort finirent les exécutions. Constitution de Frédéric II. sur les droits des Princes séculiers: on y remarque entr'autres, que dès-lors les juges de l'Empereur n'osoient plus exercer leur juridiction dans les terres des Princes, & que l'Empereur ne pouvoit donner cours à aucune monnoye capable de dégrader celle des Princes.

Henri VII. Roi des Romains, se révolte contre l'Empereur son pere, & entraîne dans son parti le Duc de Baviere, les Milanois soulevés par le Pape, & plusieurs autres Princes d'Allemagne. Le Duc de Baviere est assassiné par un des émissaires du *Vieux de la Montagne*, avec qui Frédéric II. avoit fait une alliance. Henri VII. assemble les Etats de son parti à Boppart. L'Empereur vient en Allemagne, & se réconcilie avec son fils à Worms; mais le jeune Prince n'ayant pas accompli les conditions auxquelles il s'étoit engagé, l'Empereur le fait arrêter, & l'envoie prisonnier en Sicile, où il mourut deux ans après. Diète de Francfort célèbre par les loix que l'Empereur y porta sur plusieurs affaires civiles & ecclésiastiques.

1235. 1236.

Diète de Mayence. L'Empereur y fit déposer son fils Henri, ci-devant Roi des Romains, pour s'être ligué avec les rebelles de l'Italie. En même tems il porta une loi sur la paix publique d'Allemagne, qui fut rédigée & publiée

EVENEMENS REMARQUABLES

en langue allemande. C'est la premiere fois qu'on s'est servi de cette langue dans les affaires d'Etat. Cette Diète est encore remarquable par un autre événement. Henri, Comte Palatin du Rhin, fils de Henri le Lion, venoit de mourir, ne laissant pour héritiers que des filles. Comme les pays de Brunswick-Lunebourg étoient allodiaux, l'Empereur acheta d'elles leurs droits sur ces terres. Mais Otton le jeune, fils de Guillaume, dernier des fils de Henri le Lion, ne voulant pas laisser passer en des mains étrangères l'héritage de ses peres, il le céda à l'Empereur dans la Diète de Mayence, pour en être ensuite investi comme d'un fief mouvant de l'Empire. Frédéric II. du consentement des Princes d'Allemagne, y attacha la dignité de *Prince*, & le droit d'avoir des Ministériaux ou Officiers héréditaires de la Cour. Canonisation de sainte Elisabeth, veuve de Louis le Saint, Landgrave de Thuringe.

Diète d'Ausbourg. L'Empereur y proscriit le Duc d'Autriche, pour avoir rompu la paix publique, répudié sa femme, & méprisé les ordonnances de l'Empire. Cependant il le réhabilita peu de tems après. Bela, Roi de Hongrie, est obligé de payer le tribut dû depuis la mort de Frédéric Barberousse.

1237. 1238.

L'Empereur fait élire Roi des Romains son second fils Conrad IV. L'acte d'élection portoit que les Princes l'avoient élu en reconnoissance des soins que ses ancêtres avoient eu de l'Allemagne. Bataille de *Curia Nova*, où les Italiens rebelles sont défaits par l'Empereur. Les Milanois y perdirent leur *Carroccium* ou grande bannière, élevée sur une espèce de tour roulante, & trainée par des bœufs. L'Empereur Frédéric II. profite de sa victoire, & ravage les terres des rebelles.

1239. 1240. 1241.

Le Pape Gregoire IX. jaloux des succès de l'Empereur,

SOUS FREDERIC II.

fait une alliance contre lui avec les Vénitiens, & l'excommunication le Jeudi Saint; il prit le prétexte que les armées de ce Prince avoient pillé des Eglises & maltraité les Ecclésiastiques, qu'il avoit suscité des troubles dans l'Eglise, & blasphémé JESUS-CHRIST dans la Diète de Francfort. Cette dernière accusation, la plus grave de toutes, fut démontrée fautive par l'Empereur lui-même dans un manifeste qu'il fit publier en Allemagne, & qu'il envoya en France & en Angleterre. Elle fut aussi reconnue telle par plusieurs Souverains. (*Matthieu Paris*). Cependant le Pape laissa subsister l'excommunication, & porta sa haine contre Frédéric II, jusques à monter en chaire & prêcher une croisade contre lui. L'Empereur s'avance jusqu'à Rome; il défait les troupes du Pape, & punit les révoltés. Le Pape ordonne aux Princes Allemands d'élire un autre Empereur à la place de Frédéric II. mais ils lui répondent, que les souverains Pontifes n'avoient que le droit de couronner les Empereurs, & non pas celui de les déposer. Le Pape envoie des légats en France pour offrir la couronne impériale à Robert, Comte d'Artois, frere de Louis IX. mais ce Prince rejetta hautement ses offres, & fit l'éloge de la conduite de Frédéric II. Cependant il députa des ambassadeurs en Allemagne pour informer l'Empereur des démarches du Pape, & lui demander des éclaircissemens sur sa religion. Frédéric satisfit à la demande du Roi. Entius, fils naturel de l'Empereur, & Général de sa flotte, bat une escadre Génoise, sur laquelle se trouvoient plusieurs Cardinaux & autres Prélats, que Gregoire IX. avoit appellés au Concile qu'il vouloit tenir contre Frédéric II. L'Empereur les envoie prisonniers à Naples, excepté les Prélats de France qu'il relâcha à la priere de S. Louis. Mort du Pape Gregoire IX. C'est lui qui fit compiler les Livres des Décrétales par saint Rémond de Pennafort. Vacance du S. Siège pendant dix-huit mois, causée par l'absence des Cardinaux emprisonnés par l'Empereur: il les fait remettre en liberté.

EVENEMENTS REMARQUABLES

1242. 1243. 1244.

Élection du Pape Innocent IV. Il avoit toujours suivi le parti de la douceur sous le regne de Gregoire IX. ainſi on ſperoit l'Empereur d'une prochaine réconciliation avec le ſaint Siège ; mais Frédéric répondit que par l'élevation de ce Cardinal au S. Siège, il perdroit l'amitié d'un Cardinal, & s'attireroit la haine d'un Pape ; cependant on traita de la paix ; mais le Pape demanda 1^o. que l'Empereur cédât en pleine ſouveraineté à l'Egliſe tout l'héritage de Mathilde, & 2^o. qu'il ſe ſoumit aux conditions que le Pape trouveroit bon de lui impoſer. Frédéric ayant refusé ces préliminaires, le Pape l'excommunia, & fit publier la bulle par toute l'Europe. Un Curé de Paris en ayant fait lecture, excommunia celui des deux, l'Empereur ou le Pape, qui avoit tort, & donna l'abſolution à celui qui étoit innocent.

1245. 1246.

L'Empereur confirme à Frédéric Duc d'Autriche le privilège de Frédéric I. de 1156. auquel il ajoute le droit de primogéniture, & celui de porter une croix d'or ſur ſon bonnet ducal. Il érigea même l'Autriche en Royaume, ſauf les droits de l'Empire ; mais le Duc d'Autriche ne jugea pas à propos d'accepter cette dignité. Le Pape Innocent IV. ſe retire en France. Concile de Lyon où l'Empereur eſt cité à comparoitre. Il y envoie l'Evêque de Straſbourg, le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, ſon Chancelier Pierre de Vincis, & un Jurisconſulte nommé Thadée de Soiffons. Le Pape accuſa l'Empereur d'héréſie, d'avoir fait un traité avec le Soudan des Sarrasins, d'avoir emprisonné, jugé & condamné des Eccléſiaſtiques, d'avoir exigé d'eux des corvées & d'autres droits, ravagé les terres du S. Siège, pillé les Eglifes, & manqué de reſpect au Pape. Les Avocats de Frédéric II. firent voir la vanité de ces reproches : néanmoins le Pape confirma l'excommunication qu'il avoit lancée contre Frédéric, releva ſes ſujets de la fidélité qu'ils lui avoient jurée, & ordonna aux Princes

SOUS FREDERIC II.

d'Allemagne d'élire un autre Empereur, se réservant de disposer du Royaume de Sicile en faveur de qui il appartiendrait. L'Empereur qui s'étoit avancé jusqu'à Turin, protesta contre ce decret, auquel le Concile n'avoit eu aucune part, & qui parut aux autres Souverains d'une conséquence dangereuse. Cette considération engagea même le Roi de France S. Louis, de réunir ses efforts avec ceux des Princes d'Allemagne pour réconcilier le Pape avec l'Empereur; mais Frédéric II. ne prenant conseil que de sa vengeance, exigea des conditions si dures, que la bonne volonté de ses meilleurs amis lui devint inutile, & qu'il s'aliéna entierement leurs esprits. Le Pape saisit ce moment pour envoyer en Allemagne de nouveaux Légats, qui parvinrent à soulever les Archevêques de Mayence & de Cologne, & quelques autres Princes. Ceux-ci assemblent une Diète à Wurtzbourg, & y persuadent après bien des efforts Henri Raspon Landgrave de Thuringe, d'accepter la couronne impériale. Le Pape députe des Nonces à tous les Souverains, jusqu'au Sultan de Babylone, pour leur annoncer la déposition de Frédéric. Diète de Francfort tenue par l'Anticésar Henri Raspon. Comme il n'y comparut que des Ecclésiastiques, on surnomma Henri, le Roi des Prêtres. Conrad IV. Roi des Romains lui livre une bataille, la perd, & se retire en Bavière. Les Milanois, qui s'étoient joints à Henri Raspon, sont battus par Frédéric II.

Mort de Frédéric le Belliqueux, dernier Duc d'Autriche. Différend pour la succession entre Gertrude fille de son frere, mariée à Herman, Margrave de Bade, & les deux sœurs du dernier Duc, Constance mariée à Henri l'illustre Margrave de Misnie, souche de la Maison Royale & Electorale de Saxe, & Marguerite, mariée à Ottocar Roi de Bohême. Herman de Bade s'empara du Duché en 1247. & le conserva jusqu'à la mort, arrivée en 1250.

1247. 1248.

Henri Raspon entre en Souabe, & assiége inutilement les

EVENEMENS REMARQUABLES

villes de Reutlingen & d'Ulm. Blessé au siège de cette dernière ville, il meurt quelques jours après. Avec lui finit la race des anciens Landgraves de Thuringe. Comme il ne laissa point d'enfans, sa succession fut disputée par deux concurrents; par *Henri l'Illustre Margrave de Misnie*, fils de sa sœur Judith, auquel l'Empereur avoit déjà donné une expectative sur la Thuringe; & par *Henri Duc de Brabant*, qui avoit épousé la Princesse Sophie, fille de Louis Landgrave de Thuringe, & nièce de Henri Raspon. Après une guerre sanglante, ce procès fut enfin terminé en 1263. par un traité qui donna la Thuringe & le Palatinat de Saxe à Henri Margrave de Misnie; & à Henri de Brabant, cette partie de la Thuringe qu'on appelle la Hesse, & qui fut érigée en sa faveur en principauté particulière, sous le titre de Landgraviat. C'est ainsi que l'Allemagne vit naître une nouvelle branche de Souverains. Les Landgraves de Hesse n'ont pas oublié qu'ils tirent leur origine des Ducs de Brabant. Il a paru même pendant la guerre de 1741. une ample déduction, qui renferme quantité de titres pour établir leurs droits sur le Brabant.

I Frédéric II. délivré de Henri Raspon, engagea le Roi de France à proposer au Pape un nouvel accommodement, où il se bornoit à demander l'absolution des censures. Il offroit de se démettre de l'Empire en faveur de son fils, & promettoit d'aller finir ses jours dans la Terre-sainte, en faisant la guerre aux infidèles. Le Pape rejetta ses propositions, & offrit l'Empire à Haquin, Roi de Norwege, au Comte de Gueldre; & à leur refus, à Henri Duc de Brabant: mais ce dernier se contenta de recommander son neveu Guillaume, Comte de Hollande, que les Princes, ennemis de Frédéric, élurent dans la Diète de Neuff ou Nultz, dans l'Electorat de Cologne. Guillaume surprend Aix-la-Chapelle, & s'y fait couronner, après avoir reçu auparavant l'Ordre de Chevalerie du Cardinal Pierre Capuce, Légat du Pape Innocent IV. & du Roi de Bohême. Il épousa ensuite la fille d'Otton, Duc de Brunswick, pour s'attacher par ce moyen les restes du parti des Guelfes.

SOUS FREDERIC II.

1249. 1250.

Frédéric donne les Royaumes de Sardaigne & de Corse à son fils naturel Entius. Peu de tems après le nouveau Roi fut pris par les Bolois, & enfermé par ordre du Pape dans une cage de fer, où il vécut jusqu'en 1272. Guillaume bat l'armée de Conrad IV. près d'Oppenheim. Les Parmesans défont un détachement de celle de l'Empereur, qui s'en venge par la prise de leur ville. Les Italiens se soumettent à l'Empereur. Les Etats d'Avignon & du Royaume d'Arles lui offrent du secours. Frédéric II. tombe malade, & meurt après avoir été absous par l'Archevêque de Palerme. On dit qu'avant de mourir il prit l'habit de Citeaux. On accuse Mainfroi, son fils naturel, de l'avoir empoisonné, & étouffé sous une pile de carreaux, parceque le poison n'opéroit pas assez promptement.

Sous le regne de cet Empereur parurent Epko de Repkau, ou Rebichau, Compilateur des Loix & des Coutumes de Saxe, & Berthold de Grimenstein, qui a recueilli celles de Souabe. Hugolin de Porta fut aussi chargé par ce Prince de rédiger en forme de Loix les Coutumes féodales d'Italie, que les Consuls de Milan, Gerard le Noir & Otbert ab Orco, avoient compilées.

Comme dans les tems de troubles qui suivirent la mort de Frédéric II. la souveraineté des Empereurs souffrit autant de diminution que celle des Etats prit d'accroissement, il est à propos de tracer ici le tableau de la puissance des uns & des autres, telle qu'elle se trouva à la fin du regne de cet Empereur,



REMARQUES

sur le règne de Frédéric II.

LES EMPEREURS

Convoquoient des Diètes, & y présidoient.

Ils dispoient en maîtres de l'Italie, & conféroient les petits fiefs vacans.

Ils donnoient le pouvoir de battre monnoye, & d'établir des foires & des péages, sauf les droits des Etats.

Ils percevoient les revenus de l'Empire, & exerçoient la haute & basse Justice, sauf le droit des Etats.

Les Etats assemblés dans les Diètes

Elisoient l'Empereur, le dépoient ou lui donnoient des vœux.

Ils jugeoient les causes civiles & criminelles des membres de l'Empire, donnoient des loix, & les faisoient observer.

Ils faisoient la guerre, la paix & les alliances.

Ils concouroient à la collation des grands fiefs, & à la création des Princes nouveaux.

Les Etats dans leurs Terres

Avoient le droit de faire la guerre, la paix, des alliances, & d'envoyer des Ministres publics.

De bâtir des forteresses, d'établir des foires, de battre monnoye, de recevoir les péages, & de faire exploiter les mines.

De conférer des honneurs, & même des dignités ecclésiastiques, d'avoir des Officiers héréditaires, à l'exemple des Grands Officiers de la Couronne.

De donner le droit de cité, & de juger les causes civiles & criminelles des particuliers, & de leurs Etats provinciaux.

De posséder leurs fiefs à titre d'hérédité, &c.

Ils avoient ces droits dans une si grande étendue, que les Empereurs n'osoient y déroger en aucune manière.

EVENEMENS REMARQUABLES.

Naissance & avènement à la Couronne.

1250. 1251.

CONRAD IV. fils de l'Empereur Frédéric II. reçoit en Allemagne les hommages des Etats qui étoient attachés à sa maison. Le Pape s'empare d'une partie du Royaume de Naples, qu'il disoit être dévolu au saint Siège. Conrad accourt, chasse les garnisons qu'Innocent IV. avoit mises dans Naples, Capoue & Aquin, & rase les fortifications de ces Villes. Le Pape vend le Royaume de Sicile à Henri III. Roi d'Angleterre.

CONRAD IV. fils de l'Empereur Frédéric II. & d'Yolande de Brienne, né 1226. élu Roi des Romains 1237. succède à son pere 1250. âgé de 24. ans.

Mort de Herman, Margrave de Bade, & Duc d'Autriche. Cette Province devoit appartenir alors à son fils Frédéric Margrave de Bade; mais Ottocar, Roi de Bohême, qui venoit d'épouser la Princesse Marguerite, sœur cadette de Frédéric le Belliqueux, dernier Duc d'Autriche, se rendit maître de ce Duché au préjudice du jeune Frédéric & de Henri l'Illustre, Margrave de Misnie, époux de la Princesse Constance, sœur aînée de Frédéric le Belliqueux.

1252. 1253.

Conrad IV. retourne en Allemagne: plusieurs Princes le reconnoissent, après avoir quitté le parti de Guillaume. Déposition de l'Evêque de Ratibonne, qui avoit conspiré contre l'Empereur.

1254.

Conrad revient en Italie, bat une seconde fois l'armée du Pape Innocent IV. qui étoit rentrée dans la Pouille. Mort de Conrad IV. empoisonné par un Médecin que son frere Mainfroi avoit gagné.

Dès que Conrad fut mort, le Pape se mit en possession du Royaume de Sicile & de toute la Pouille, comme tuteur du jeune Conradin, fils de Conrad IV.

FEMME.	ENFANT.	MORT.	PRINCES Contemporains.
Elisabeth , fille d'Otton, Duc de Ba- viere , & Comte Pala- tin du Rhin , marice en 1246. Elle épousa en secondes noces Mai- nard, Comte de Tirol, en 1259. 1270.	Conrad, dit Con- radin , héritier de Naples , de Sicile & de Jerusalem, Duc de Souabe & de Fran- conie , né en 1252. décapité à Naples en 1268. le dernier de la race de Frédéric de Hohenstauffen , & des Empereurs de la maison de Souabe.	CONRAD IV. meurt en 1254. le 12. May , âgé de 28. ans , dont il avoit regné 4. Il est en- terré à Foggè.	Pape. Innocent IV. 1254. Empereur d'Orient. Baudouin II. 1261. Roi de France. Louis IX. 1270. Rois d'Espagne. Ferdinand III. 1252. Alphonse X. 1284. Roi de Portugal. Alphonse III. 1279. Roi d'Angleterre. Henri III. 1273. Roi d'Ecosse. Alexandre III. 1286. Rois de Danemarck. Eric VI. 1250. Abel. 1252. Christophe. 1259. Rois de Suède. Eric XI. 1250. Waldemar. 1276. Roi de Pologne. Boleslas IV. 1279.

ELECTEURS
Ecclesiastiques,
& ARCHI-
CHANCELIERS.VICE-
CHANCELIERS.DUCS
ET ELECTEURS
Seculiers.HISTORIENS
& Illustres.

ALLEMAGNE.

Archevêque

DE MAYENCE.

Gerard, Rhin-
grave, 1260.

ITALIE.

Archevêque

DE COLOGNE.

Conrad de
Hochstett ,
1262.

SAXE.

Albert d'An-
halt , Duc de
Saxe , 1260.SOUABE
ET
FRANCONIE.L'Empereur
Conrad IV.BAVIERE
ET
COMTE' PALAT.Otton l'illuf-
tre, Comte Pa-
latin du Rhin,
& Duc de Ba-
viere , 1253.Louis le Sé-
vere , Comte
Palatin, & Duc
de Baviere, 1294

BOHEME.

Wenceslas Ot-
tocar , 1253.
Prémiflas III.
Ottocar , 1278.

BRANDEBOURG.

Jean I. Mar-
grave , 1266.Matthieu Pa-
ris.Chronique
d'Ausbourg.Chronique de
Padoue.Vie d'Inno-
cent IV.

Malafpina.

Parmi les *Us.*
dermes.

Gundling.

Naissance & avènement à la Couronne.

GUILLAUME Comte de Hollande, fils de Florent IV. & de Mathilde de Brabant, né vers l'an 1227. élu 1247. Empereur légitime après la mort de Conrad IV. 1254.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

1254.

GUILLAUME Comte de Hollande, avoit été élu Roi des Romains en 1247. à l'âge de vingt ans. Sa jeunesse & son peu d'expérience obligèrent les Etats à lui donner un Conseil, qui fut composé de l'Evêque d'Utrecht, du Duc de Brabant, & de l'Abbé d'Egmont Vice-Chancelier de l'Empire. L'élection de Guillaume fut confirmée par le Pape en 1251. mais le zèle des Princes d'Allemagne se rallentit bientôt à son égard; de sorte qu'abandonné d'un grand nombre de ses partisans, il fut obligé en 1252. de se retirer en Hollande. La mort de Conrad IV. lui donna un peu plus de liberté; mais le premier acte d'autorité qu'il hazarda de faire, le brouilla avec l'Archevêque de Cologne. Ce Prélat, par un excès d'animosité contre Guillaume, mit le feu à une maison où ce Prince se trouvoit avec le Légat du Pape; & l'un & l'autre n'échappèrent aux flammes que par une espece de miracle. Guillaume fait présent à Thomas Comte de Savoye, des Villes de Turin, de Moncalier & de Tivoli.

1255.

Les brigandages des Nobles, & l'exaction violente des péages inusités, étant devenus insupportables, les Archevêques du Rhin, tous les Princes & Seigneurs, & plus de soixante Villes situées sur les deux rives de ce fleuve, depuis Zurich jusqu'au-dessous de Cologne, conclurent à Worms & à Mayence une alliance perpétuelle pour le maintien de la paix publique, & l'abolition des péages nouveaux.

Cette confédération, nommée la Ligue du Rhin, fut confirmée & signée par Guillaume lui-même, dans une assemblée tenue à Oppenheim.

FEMME.	ENFANT.	MORT.	PRINCES Contemporains.
<p>Elisabeth , fille d'Otton I. Duc de Brunswick , marée en 1251. La nuit de leurs noc- ces le feu prit au Palais du- cal , & les deux époux ne se sauve- rent de l'in- cendie qu'a- vec peine , & demi nuds , 12....</p>	<p>Florent V. Comte de Hollande , qui fut tué en 1296.</p>	<p>GUILLAUME fut tué en 1256. le 18. Janv. près de Medenleek. Il fut enterré d'a- bord dans la maison d'un particulier. Son tombeau y fut decouvert en 1282. & son corps transféré à Middelbourg dans le monas- tere des Prê- môntrés.</p>	<p>Pape. Alexandre IV. 1261. Empereur d'Orient. Baudouin II. 1261. Roi de France. Louis IX. 1270. Roi d'Espagne. Alphonse X. 1284. Roi de Portugal. Alphonse III. 1279. Roi d'Angleterre. Henri III. 1273. Roi d'Ecosse. Alexandre III. 1286. Roi de Danemarck. Christophe. 1259. Roi de Suède. Waldemar. 1276. Roi de Pologne. Boleslas IV. 1279.</p>

EVENEMENS REMARQUABLES.

On y convint de plusieurs articles , sur-tout de s'assembler quatre fois par an , pour délibérer sur les intérêts de la confédération ; 1^o. à Cologne , 2^o. à Mayence , 3^o. à Worms , 4^o. à Strasbourg ; & on résolut de déclarer la guerre à ceux qui oseroient troubler la tranquillité publique , par des brigandages , ou par des exactions de nouveaux péages par terre & par eau.

1256.

Mort de Guillaume tué dans une guerre qu'il avoit entreprise contre les Frisons.

Albert , Duc de Brunfwick , fait pendre Conrad , Comte d'Eberstein , accusé d'être perturbateur de la paix publique.



ELECTEURS Ecclesiastiques, & ARCHI- CHANCELIERS.	VICE- CHANCELIERS.	ELECTEURS Séculiers.	HISTORIENS & Illustres.
ALLEMAGNE. Archevêque DE MAYENCE.	Henri, Evê- que de Spire. Lubbert, Ab- bé d'Egmont.	SAXE. Albert d'An- halt, Duc de Saxe, 1260.	Albert de Sta- de. Matthieu Pa- ris. Jean de Pec- ka.
ITALIE. Archevêque DE COLOGNE.	Arnoul de Hollande, Pré- vôt de Wetzlar.	SOVABE ET FRANCONIE.	La Chroni- que Belgique. Jean de Ley- de. Chronique d'Ausbourg.
Conrad de Mochstet, 1262.		Conradin, fils de l'Empereur Conrad IV. Duc de Souabe & de Franconie, Roi de Sicile, déca- pité, 1268.	Parmi les Mo- dernes.
		BAVIERE ET COMTÉ PALAT. au Rhin.	Gundling.
		Louis le Sé- vere, 1294.	ILLUSTRES.
		BOHEME. Prémislas Ot- tocar, 1278.	Albert de Sta- de, Général des Franciscains, auteur d'une bonne Histoire. Henri d'Er- fort, Historien, 1255.
		BRANDEBOURG. Jean I. Mar- grave, 1266.	

Naissance & avènement à la Couronne.

EVENEMENTS REMARQUABLES.

RICHARD
DE COR-
NOUAILLES,
fils de Jean
Sans Terre,
Roi d'Angle-
terre, & d'I-
sabelle d'An-
goulême, né
en 1209. élu
Empereur en
1257. âgé de
48. ans.

1256. 1257. 1258.

Les troubles qui déchiroient l'Allemagne depuis la déposition de Frédéric II. & la foiblesse de Guillaume avoient trop contribué à l'aggrandissement des Princes d'Allemagne, pour qu'ils eussent voulu songer sérieusement à donner à l'Empire un Chef puissant & capable de se faire respecter. Les guerres civiles, les brigandages des Nobles, & l'usurpation des six Grands Officiers de la Couronne soutenus par l'Archevêque de Trèves, comme Doyen des Métropolitains d'Allemagne, avoient déjà empêché les autres Etats de concourir aux élections, comme on le verra plus bas. Et bien loin que cette diminution du nombre des Electeurs eût facilité le choix d'un nouvel Empereur, l'Allemagne tomba dans une espece de schisme qui acheva de ruiner l'autorité impériale, & d'établir la souveraineté des Etats. Les Archevêques de Mayence & de Cologne, le Comte Palatin du Rhin & son frere le Duc de la basse Baviere, élurent dans un fauxbourg de Francfort Richard de Cornouailles, fils de Jean Sans Terre, & frere de Henri III. Rois d'Angleterre. D'un autre côté, l'Archevêque de Trèves, le Duc de Saxe, le Margrave de Brandebourg & le Roi de Bohême, assemblés dans la ville de Francfort, se déclarerent en faveur d'Alphonse le Sage, Roi de Castille, petit-fils de l'Empereur Philippe. Mais ni les uns ni les autres en donnant leurs suffrages, n'eurent d'autre motif que de s'enrichir des trésors que Richard & Alphonse alloient répandre parmi eux; de plus ils espéroient que le règne d'un Empereur étranger & dénué de forces, leur faciliteroit les moyens d'acquérir une pleine liberté, & d'affermir leur

FEMMES.	ENFANT.	MORT.	PRINCES Contemporains.
<p>Ifabelle de Pembrook , fille de Berenger.</p> <p>Sanchette , Comtesse de Provence , couronnée avec son mari à Aix-la-Chapelle, en 1257.</p>	<p>Henri, armé Chevalier par son pere, le jour de son couronnement, en 1257. il épousa la fille de Gaston de Bearn, & se trouve encore en 1272.</p>	<p>RICHARD mourut à Merkslatt le 2. Avril 1271. âgé de 62. ans, dont il avoit régné 14. Il fut enterré dans le monastere de Hayle.</p>	<p>Papes.</p> <p>Alexandre IV. 1261. Urbain IV. 1264. Clement IV. 1268. Gregoire X. 1276.</p> <p>Empereurs d'Orient.</p> <p>Baudouin II. 1261. Michel Paléologue. 1283.</p> <p>Rois de France.</p> <p>Louis IX. 1270. Philippe III. 1285.</p> <p>Roi d'Espagne.</p> <p>Alphonse X. 1284.</p> <p>Roi de Portugal.</p> <p>Alphonse III. 1279.</p> <p>Roi d'Angleterre.</p> <p>Henri III. 1273.</p> <p>Roi d'Ecosse.</p> <p>Alexandre III. 1286.</p> <p>Rois de Danemarck.</p> <p>Christophe. 1259. Eric VII. 1266.</p> <p>Roi de Suède.</p> <p>Waldemar. 1276.</p> <p>Roi de Pologne.</p> <p>Boleslas IV. 1279.</p>

EVENEMENTS REMARQUABLES.

puissance particulière. Les Electeurs du parti d'Alphonse lui députerent Frédéric Duc de Lorraine, qui les avoit principalement engagés à lui donner leurs voix par les éloges qu'il leur avoit faits de ses richesses & de sa libéralité. Alphonse reçut la couronne qu'on lui offroit; il investit Frédéric du Duché de Lorraine, & promit de se rendre en Allemagne dans deux ans au plus tard: il ajouta que s'il manquoit à sa parole, les Princes de son parti ne seroient plus tenus au serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté. Sa promesse ne fut jamais accomplie. Les guerres des Sarrafins & la révolte des Castillans ne permettant pas à Alphonse de sortir de la Castille, il laissa le champ libre à son compétiteur, Richard de Comonailles. L'élection de ce dernier lui avoit été notifiée par l'Archevêque de Cologne & l'Evêque d'Utrecht, qui l'amenerent en triomphe à Aix-la Chapelle, & l'y couronnerent Empereur: alors son parti fut augmenté par l'accession du Roi de Bohême. Richard avoit apporté avec lui des richesses immenses, dont il gratifia les partisans; mais ses trésors furent à peine épuisés, que les Allemands l'abandonnerent.

Mainfroi Prince de Tarente, fils naturel de Frédéric II. Empereur de la Sicile & de la Pouille, & en chasse les troupes du Pape, après les avoir battues à Foggi. Croisade prêchée contre Mainfroi. Les Croisés sont défaits, & Mainfroi fier de sa victoire, dépouille la qualité de tuteur du jeune Conradin, fils de Conrad IV. & se fait couronner Roi de Sicile à Palerme.

1259. 1260. 1261.

Richard & Alphonse sont sommés par le Pape Urbain IV. de soumettre à sa décision la validité de leur élection. La bulle qu'il leur adressa pour cet effet, est d'un prix infini pour les Auteurs du Droit public: elle leur fournit la première preuve authentique du nombre des Electeurs restreint à sept, & du droit qu'avoit l'Electeur Palatin du Rhin de juger les causes qui regardoient l'Empereur en personne. On ignore en faveur

ELECTEURS
Ecclesiastiques
& ARCHI-
CHANCELIERS.VICE-
CHANCELIERS.ELECTEURS
Seculiers.HISTORIENS
& Illustres.

ALLEMAGNE.

Archevêques

DE MAYENCE.

Gerard, Rhin-
grave, 1260.Wernier de
Falckenstein ,
1284.

ITALIE.

Archevêques

DE COLOGNE.

Conrad de
Hochstett ,
1262.Engelbert de
Falckenbourg ,
1275.Nicolas, Evê-
que de Cam-
bray.Arnoul de Hol-
lande, Prévôt
de Wetzlar.

SAXE.

Albert I. d'An-
halt, Duc de
Saxe, 1260.Albert I I.
d'Anhalt, Duc
de Saxe, fils du
précédent ,
1298.*Son frere Jean,
que quelques Au-
teurs prétendent
avoir été son ai-
né, est la souche
de la maison de
Saxe - Lanen-
bourg, éteinte en
1689.*

SOUABE

ET

FRANCONIE.

Conradin, fils
de Conrad IV.
décapité à Na-
ples en 1268.*Extinction de
ces deux Duchés.*

BAVIERE

ET

COMTÉ PALAT.

Louis le Sé-
vere, 1294.

BOHEME.

Prémislas Ot-
tocar, 1278.

BRANDEBOURG.

Jean I. Mar-
grave, 1266.Jean II. fils
du précédent ,
1285.Matthieu Pa-
ris.Chronique de
Padoue.*Parmi les Mo-
dernes.*

Gundling.

EVENEMENS REMARQUABLES

de qui Urbain IV se décida, mais il paroît avoir approuvé l'élection de Richard.

Ce Prince, prêt à retourner en Angleterre pour y chercher de nouveaux trésors, nomme pour ses Vicaires en Allemagne, les Archevêques de Cologne & de Mayence. Les Etats forment le dessein d'élire un nouvel Empereur assez puissant pour mettre fin aux malheurs de leur patrie. Ils offrent la couronne impériale à Ottocar Roi de Bohême, & à son refus au jeune Conradin; mais intimidés par les menaces du Pape, ils abandonnent ce projet au moment où il alloit être exécuté.

1262. 1263. 1264.

Richard de retour d'Angleterre, exerce en Allemagne toutes sortes d'actes de souveraineté. Il investit à Aix-la-Chapelle le Roi de Bohême Ottocar, des Duchés d'Autriche & de Stirie, quoique ce Prince eût répudié sa femme Marguerite, de qui il tenoit ses prétentions sur ces Etats, & qu'il n'en eût pas eu d'enfans. Richard encore une fois épuisé d'argent, retourne en Angleterre dans le tems même qu'éclata la révolte des Anglois contre son frere Henri III. Simon de Montfort, chef des rebelles, bat l'armée des Royalistes à Lewes, & fait prisonnier Richard, qui ne fut délivré que l'année suivante, après que Montfort eût été tué à la bataille d'Evesham. Décision de la dispute pour la succession de Henri Raspon, Landgrave de Thuringe. *Voyez ci-dessus, année 1247.* Mainfroi se soutient toujours sur le trône de Sicile.

Alphonse de Castille fait valoir de nouveau ses droits sur l'Empire. Le Pape décide que Richard & Alphonse porteroient l'un & l'autre le titre de *Rois des Romains élus*. Richard s'oppose à cette décision, & les choses restent sur l'ancien pied.

1265. 1268.

Richard continue de séjourner en Angleterre. Les Princes d'Allemagne profitent de son absence pour augmenter leur autorité.

SOUS RICHARD DE CORNOUILLES.

Pacte de confraternité & de succession réciproque fait entre les Margraves de Misnie & les Landgraves de Hesse. C'est le premier pacte de cette nature dont il soit fait mention dans le droit public d'Allemagne.

Le Pape Urbain IV. fait présent de la Sicile à Charles, Comte d'Anjou & de Provence, frere du Roi S. Louis, & lui abandonne les dimes de la Provence, pour se mettre en état d'enlever ce Royaume à Mainfroi. Charles se met à la tête d'une armée de Croisés. Le Pape Clément IV. successeur d'Urbain IV. le nomme premier Sénateur de Rome, Vicaire dans la Toscane, & le couronne Roi de Sicile avec sa femme Béatrice de Provence. Charles de son côté s'engage à payer à la Cour de Rome un tribut annuel de 48000. sols d'or, & jure de plus, que ni lui ni aucun de ses successeurs au Royaume de Sicile & de la Pouille n'acceptera jamais la couronne impériale. Cette dernière condition fut exactement observée dans la suite, & il fallut une dispense du Pape lorsque Charles V. Roi d'Espagne & de Sicile fut élu Empereur en 1519.

Charles d'Anjou entre dans la Pouille, & défait l'armée de Mainfroi à Bénévent. Ce malheureux Prince fut tué dans la mêlée & enterré sur le champ de bataille, parcequ'il étoit mort excommunié. Il laissa une fille nommée Constance, mariée à Pierre le Grand, Roi d'Aragon, qui forma dès lors des prétentions sur le Royaume de Sicile; mais il ne les fit valoir qu'en 1282. après que son émiliaire Jean de Péroscida eut fait massacrer dans les Vêpres Siciliennes les François répandus en Sicile. Pierre d'Aragon fut alors maître de ce Royaume, qu'il transmit à sa postérité.

Cependant Charles d'Anjou, devenu Roi de Sicile par la mort de Mainfroi, eut bientôt un nouvel ennemi à combattre. Conradin, héritier légitime de Naples & de Sicile, informé de la mort de Mainfroi, assembla une armée d'Allemands pour reconquérir sur Charles d'Anjou l'héritage de ses peres. Le Duc de Baviere, le Comte de Tirol & le Roi Alphonse de Castille le favoriserent dans son entreprise. De

EVENEMENS REMARQUABLES.

plus il avoit avec lui le jeune Frédéric de Bade, héritier du Duché d'Autriche, qu'Ottocar Roi de Bohême avoit usurpé. Les Gibelins de l'Italie reçurent Conradin avec une joie extraordinaire. Parvenu jusqu'à Rome, on lui fit tout l'accueil dû à un Empereur; mais il fut excommunié par le Pape Clément IV. Conradin entre dans l'Abruze. Bataille d'Aquila près du lac de Celano. L'armée de Conradin victorieuse dès le premier choc, s'étant dispersée pour piller le camp de Charles d'Anjou, est entièrement défaite par une troupe de Picards. Conradin & Frédéric d'Autriche se sauvent à Rome, & prêts à s'embarquer au port d'Astura pour passer à Pise, ils y sont arrêtés par Jean de Frangipani, qui les livre entre les mains du Roi Charles. Ils sont conduits à Naples, & condamnés à mort par une compagnie de Juges assemblés de toutes les Provinces du Royaume. La sentence fut exécutée à Naples, & l'un & l'autre eurent la tête tranchée par la main du bourreau. C'est ainsi que fut éteinte la maison de Hohenstauffen, après avoir donné à l'Allemagne six Empereurs, des plus grands qui l'aient jamais gouvernée. Conradin fut aussi le dernier Duc de Souabe & de Franconie. Comme Richard manquoit d'autorité pour conférer ces deux Duchés à quelqu'autre Prince, la noblesse & les viles qui les composoient, s'affranchirent entièrement de la supériorité ducale, & devinrent membres immédiats du Corps Germanique. L'Empereur Rodolphe de Habsbourg recueillit les débris de ces Duchés, & donna ceux de Souabe à son fils Rodolphe, & ceux de Franconie à Frédéric, Burgrave de Nuremberg; mais ni l'un ni l'autre ne porta jamais le titre de Duc. Quant à Frédéric de Bade, le compagnon des malheurs de Conradin, sa mort assura le Duché d'Autriche à Ottocar, Roi de Bohême.

1269. 1271.

Richard délivré de sa prison, repassé la mer pour se rendre en Allemagne; mais informé du peu de cas que l'on y faisoit de sa personne, il retourne en Angleterre, & finit ses jours dans son château de Merktatt.

INTERREGNE DE DEUX ANS.

1272. 1273.

LA mort de Richard fut suivie d'un interregne. Plusieurs Auteurs le font commencer dès l'année 1259. au premier voyage de Richard en Angleterre. Cependant comme depuis il revint deux fois en Allemagne, qu'il y fit chaque fois plusieurs actes de souveraineté, & que pendant les absences il nomma toujours des Vicaires, j'ai cru devoir suivre le sentiment de ceux qui ne donnent qu'une durée de deux ans à l'interregne qui précéda l'élection de Rodolphe de Habsbourg.

Cet interregne & les troubles arrivés pendant les regnes de Guillaume & de Richard font à proprement dire, le berceau du droit public de l'Allemagne. J'ai remarqué ci-dessus, que sous ces deux Princes, les États de l'Allemagne s'arrogerent tous les droits de la souveraineté qui leur manquoient encore. L'interregne leur servit à l'affermir si bien, que les Empereurs qui vinrent ensuite tenterent en vain de faire revivre l'autorité des anciens Chefs du Corps Germanique. Non contents de s'être rendus presque indépendans, les États s'approprièrent aussi les biens de la Couronne qui étoient répandus dans leurs terres. Le Comte Palatin du Rhin, & les Archevêques de Trèves, de Mayence & de Cologne se partagerent les Provinces du Rhin, qui avoient été le domaine principal du Royaume d'Allemagne : de sorte qu'à l'avènement de Rodolphe de Habsbourg à la Couronne, il resta si peu des anciens revenus de l'Empire, qu'il n'auroit pu soutenir l'éclat de son rang s'il n'eut enlevé l'Autriche au Roi de Bohême.

Les États d'Italie imiterent cet exemple, & les Podestats ou Gouverneurs des Villes se formerent des Principautés héréditaires de leurs Gouvernemens. Les Danois, les Polonois & les Hongrois qui avoient été jusqu'alors tributaires de l'Allemagne pour de certaines terres qu'ils possédoient, se couvrent le joug, & cessèrent de payer le tribut accoutumé, en cessant d'être vassaux.

D'un autre côté, l'absence & la foiblesse de Guillaume &

INTERREGNE DE DEUX ANS.

de Richard les empêcha de tenir des Diètes semblables à celles que les Empereurs avoient convoquées pour juger les causes des Seigneurs. Ce défaut de justice fut une source de guerres civiles entre les Princes qui formoient des prétentions les uns sur les autres. En même tems quelques Princes, & en général toute la petite noblesse renouvelèrent avec plus d'ardeur que jamais leurs anciens brigandages : les défis particuliers se multiplièrent à l'infini, & les chemins devinrent si dangereux, que sans une forte escorte à peine pouvoit-on aller d'une ville à l'autre. Ces circonstances donnerent lieu à plusieurs nouveaux établissemens.

I. Les Etats intéressés au maintien de la paix se liguerent pour leur défense commune. Ainsi se forma en 1255, l'alliance du Rhin. La noblesse immédiate, qui ne pouvoit ou ne vouloit pas entrer dans les grandes confédérations, en fit de particulières nommées des *Ganerbinats*. Ceux qui composoient ces alliances fortifioient à frais communs un château pour arrêter les brigands, & se ligoient pour sa défense. Une autre condition de leur alliance étoit que les procès des confédérés seroient décidés par la sentence du *Burggraf* ou Préfident de la ligue & de quelques Membres du Corps des *Burgmanner*, c'est-à-dire, des confédérés. Le château de Rotembourg en Franconie étoit le siège d'un Ganerbinat pareil auquel ressortissoient plus de soixante-douze nobles. Un autre de la même force fut celui de Fridberg près de Francfort qui subsiste encore aujourd'hui, & dont le Burggraf est Etat de l'Empire.

II. Les villes commerçantes suivirent l'exemple de la Noblesse, & formerent la célèbre *ligue Anseatique* ; elle s'accrut de telle sorte, qu'elle fut dans la suite composée de plus de quatre-vingt villes les plus riches & les plus puissantes de l'Allemagne. Elles étoient distribuées en quatre classes. Lubbeck étoit à la tête de la première, & de toute la ligue en général. Cologne à la tête de la seconde, Brunswick de la troisième, & Dantzick de la quatrième. Bientôt leur commerce s'étendit par toute l'Europe, & la ligue Anseatique

INTERREGNE DE DEUX ANS.

devint assez puissante pour faire trembler plusieurs fois la Suède & le Danemarck; mais la découverte des Indes, la jalousie des Princes, & sur-tout l'ambition de Charles V. qui vouloit élever sur la ruine de cette ligue le commerce de ses Flamans, la firent décheoir peu à peu de sa grandeur, & la réduisirent aux villes de Hambourg, de Lubeck & de Brémen, qui conservent encore l'ombre de la ligue Anseatique, & à l'abri de ce grand nom, font des traités avec les Souverains de l'Europe. Au reste le mot *Hansa* signifie en ancien langage une communauté ou ligue; ainsi, ville Hanséatique veut dire une *ville de confédération*. Les Consuls proposés pour juger les différends qui survenoient entre les négocians, étoient appellés *Hansgrafen*. La ligue avoit ses principaux comptoirs à Londres, à Bergen en Norwège, à Novogrod, & à Bruges.

III. La fondation du Collège Electoral, & l'exclusion que les Grands Officiers donnerent aux autres Princes de l'Empire des assemblées tenues pour l'élection d'un Empereur, font ce qu'il y a de plus remarquable dans la période présente.

Dès le tems des Empereurs Franconiens, les Ducs de l'Allemagne, qui exerçoient alors les grandes Charges de la Couronne, jouissoient avec les trois Primats de Mayence, de Cologne & de Trèves, du droit nommé *ius pretaxandi*, est verra de ce droit ils donnoient leurs suffrages, & convenoient de la personne du futur Empereur avant de conférer sur ce point avec les autres Etats, qui néanmoins jouissoient tous d'une voix délibérative & décisive dans l'Assemblée générale. C'est ainsi que les Evêques & les Princes séculiers concoururent à l'élection de Philippe & d'Otton IV. On trouve même un Comte de Werd en Alsace parmi les Princes qui étoient ce dernier. L'élection de Guillaume se fit encore suivant l'ancien usage; mais dans celle de Richard on n'y remarque que trois Archevêques, ceux de Mayence & de Cologne, Archichanceliers d'Allemagne & d'Italie, & celui de Trèves, comme le plus ancien Métropolitain d'Allemagne.

INTERREGNE DE DEUX ANS.

& Primat du Royaume d'Arles. Ce dernier acquit vers ce même tems un nouveau titre pour assister aux élections, ayant succédé dans l'Archichancellerie du Royaume d'Arles, aux Archevêques de Vienne, qui l'avoient possédée jusqu'alors en vertu d'une loi des Empereurs Frédéric I. & Frédéric II. Du nombre des séculiers, nous ne voyons concourir à l'élection de Richard que le Roi de Bohême, comme Grand Echançon, le Duc de Baviere, Comte Palatin, en qualité de Grand Sénéchal ou Grand Juge de la Couronne; le Duc de Saxe, comme Grand Maréchal, & le Margrave de Brandebourg, Grand Chambellan. Tel est l'ordre suivi par Urbain IV. dans la Bulle où il s'attribue la décision du différend entre Richard & Alphonse; elle nous apprend aussi que dès-lors les Archevêques de Mayence, & à leur défaut les Comtes Palatins convoquoient les Assemblées électORALES; que l'élection devoit se faire à Francfort, & le couronnement à Aix-la Chapelle. La seule différence qu'on remarque entre les Electeurs de ce siècle & ceux d'aujourd'hui, est que tous les Princes qui étoient sortis d'une maison électORALE participoient, ou vouloient participer au droit d'élire, au lieu que la Bulle d'Or donnée par Charles IV. accorde cette prérogative aux seuls aînés, en vertu du droit de primogéniture.

L'exclusion que les Electeurs donnerent aux autres Princes se fit insensiblement & sans aucune loi antérieure à celle de Louis de Baviere de 1338. On en peut aisément deviner les raisons. Les Grands Officiers & successeurs des anciens Ducs avoient le droit de *prétaxation* ou de première élection: les autres Princes ne faisoient qu'approuver leur choix. Quoi de plus aisé que de s'attribuer seul un droit qui étoit alors une véritable charge, par la nécessité qu'il y avoit en se rendant à l'assemblée de se faire escorter par une petite armée, pour ne pas tomber entre les mains des brigands? Nous voyons même par les privilèges que Frédéric I. donna aux Rois de Bohême & aux Ducs d'Autriche, que la dispense de venir aux Diètes étoit regardée comme une très-grande

INTERREGNE DE DEUX ANS.

prérogative. Il n'est donc pas surprenant que les Grands Officiers, qui par le devoir de leurs charges étoient obligés d'assister aux élections, aient élu seuls un ou deux Empereurs : & ce petit nombre d'exemples forma par la suite un préjugé qui fit perdre aux autres Princes le droit de concourir aux élections de leurs Souverains.

IV. Les Avoueries des Eglises & des Villes, qui faisoient un des plus beaux droits de l'Empereur, furent démembrées de la Couronne, & abolies en partie; celles des Eglises furent presque toutes réunies aux Eglises mêmes; celles des villes eurent un sort différent. Les Villes dont les Avoués avoient été des Evêques, devinrent la plupart Villes Impériales; & celles qui étoient sous l'avouerie des Ducs & des Princes furent presque toutes réduites en Villes municipales, & assuéties comme telles à leurs anciens Avoués.

V. Pour arrêter ou diminuer les troubles de l'Empire, la plupart des Etats firent des conventions qu'on pourroit nommer des arbitrages, en vertu desquelles ils devenoient les Juges nés de tous les procès qu'on intentoit à leurs confédérés.

Ces arbitrages, nommés en allemand *Austrégués conventionnels*, subsistent encore aujourd'hui, & il n'est pas permis de porter la cause d'un Prince aux tribunaux de l'Empire avant d'avoir passé par cette première instance. Cependant cet établissement ne fut pas général, & plusieurs Etats n'avoient point d'*Austrégués*. Pour suppléer à leur défaut, l'Empereur Maximilien I. introduisit les *arbitrages* ou les *Austrégués légitimes*, qui servent à ceux qui ne jouissent pas des conventionnels. La différence consiste en ce que les *Austrégués* ou arbitres *conventionnels* sont toujours tirés d'une certaine famille, & que les *légitimes* sont au choix des parties.

VI. Un autre établissement qui porta un grand préjudice à l'autorité impériale est celui des *Paëtes de confraternité*, par lesquels plusieurs familles conviennent de se succéder mutuellement dans leurs terres, à l'extinction des derniers mâles descendans des possesseurs actuels. Tels sont les paëtes entre

INTERREGNE DE DEUX ANS.

les maisons de Saxe, de Hesse & de Brandebourg; tel étoit celui entre les Electeurs de Brandebourg & les Ducs de Poméranie, &c. Comme par ces conventions les Empereurs perdent le droit de disposer des fiefs qui viennent à vaquer, leur consentement est devenu nécessaire dans la suite, & ils ne l'accordent que fort rarement.

VII. Nous rapportons aussi au tems de l'interregne l'origine des deux Vicariats de l'Empire exercés après la mort des Empereurs. Les interregnes avoient été fort rares sous les Empereurs des maisons de Franconie & de Souabe, par la précaution que ceux-ci avoient eue de faire élire de bonne heure leurs fils pour leurs successeurs éventuels. Lorsque le trône impérial étoit vacant, chacun des quatre Ducs d'Allemagne exerçoit les fonctions de Vicaire Général dans l'étendue de ses terres, en conservant cependant aux *Grands Comtes Palatins* les droits que leur charge leur donnoit. Cet ancien usage dut nécessairement être abrogé, lorsqu'après la mort du jeune Conradin les Duchés de Souabe & de Franconie furent démembrés en quantité de petites souverainetés. Les Comtes Palatins du Rhin y avoient eu anciennement beaucoup de droits attachés à leur charge, & particulièrement le Vicariat dans les terres immédiates ou Palatines que les Empereurs s'étoient réservées. D'ailleurs, le Comte Palatin du Rhin Louis le Sévère avoit été le tuteur du jeune Conradin, & conserva après la mort de ce jeune Prince une grande autorité sur la Souabe & la Franconie: l'usage qu'il en fit semble avoir donné lieu aux Comtes Palatins ses successeurs d'étendre leur Vicariat sur ces deux Provinces. On peut donner une autre origine à l'étendue du Vicariat Palatin sur la Bavière. Ce Duché avoit été réuni au Palatinat Provincial de Bavière en 1181. & au Palatinat du Rhin depuis l'année 1215. Alors les droits du Vicariat ducal furent confondus avec ceux des Palatins particuliers du Duché. Les droits qui appartenoient aux Grands Palatins furent enveloppés dans la même confusion: elle fut si grande, que sous le regne d'Adolphe, lorsqu'en 1294. la Bavière fut séparée du Palatinat du

INTERREGNE DE DEUX ANS.

Rhin, un usage mal interprété conserva aux seuls Comtes Palatins les droits du Vicariat sur la Baviere.

L'origine du Vicariat de Saxe est bien différente de celle du Vicariat Palatin. Le Duché de Saxe fut, pour ainsi dire, le seul qui ne se ressentit pas des troubles qui suivirent la mort de Frédéric II. Les Ducs conserverent dans leurs Etats tous les droits qu'ils y avoient exercés ; on conjecture même qu'il leur resta une ombre de l'autorité qu'ils avoient eue sur les Landgraves de Thuringe, sur les Margraves de Misnie & de Brandebourg, & sur le pays de Brunîwick. Ils obtinrent de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg le Grand Palatinat de Saxe, à qui plusieurs droits vicariaux étoient attachés. Enfin leur charge de Grand Maréchal leur en donnoit quantité d'autres dans l'ordre militaire. Ces titres réunis ensemble établirent successivement le vicariat des Electeurs de Saxe dans toutes les terres du *droit Saxon* ; & il fut confirmé avec le vicariat des Electeurs Palatins par la Bulle d'Or de l'Empereur Charles IV. en 1356.



... in the year 1660, the first meeting of the Royal Society was held at Gresham College in London. The society was founded by a group of natural philosophers, including Francis Bacon, Robert Boyle, and Christopher Wren. The society's purpose was to promote the study of natural philosophy and to disseminate the results of their research. The society's first meeting was held on 28th December 1660, and was attended by about 12 members. The society's first meeting was held at Gresham College, which was then the headquarters of the University of London. The society's first meeting was held at Gresham College, which was then the headquarters of the University of London. The society's first meeting was held at Gresham College, which was then the headquarters of the University of London.

